

Comportements et croyances entourant le cannabis avant la législation :

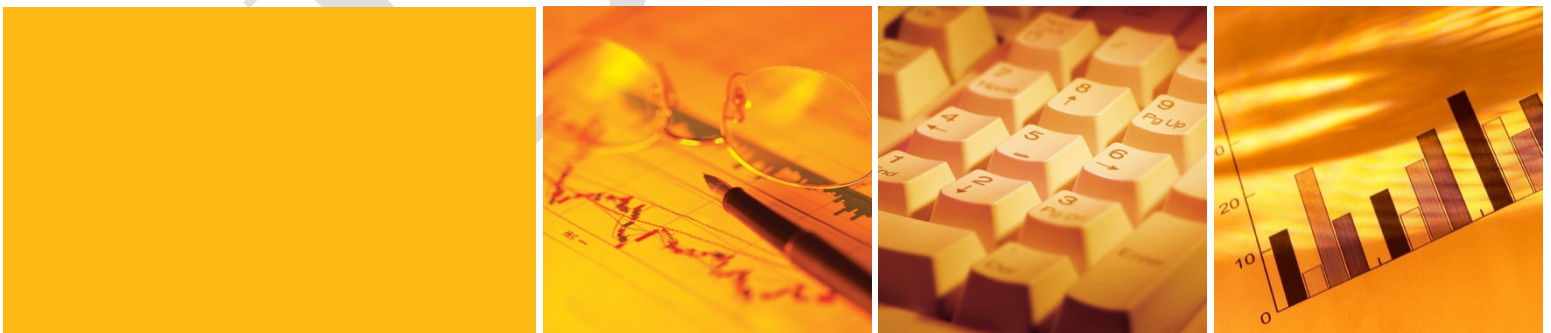
La sécurité publique en perspective

par Karen Koundakjian

Anton Maslov

Holly Ellingwood

RAPPORT DE RECHERCHE : 2018–R005



BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE ET RÉILIENT**



Sécurité publique
Canada

Public Safety
Canada

Canada

Sommaire et faits saillants

Ces dernières années, le gouvernement du Canada s'est préparé à légaliser le cannabis à des fins non médicales, à le réglementer et à y restreindre l'accès. En 2016, le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis a cerné neuf objectifs en matière de politique qui ont jeté les bases de la légalisation récente. Trois de ces grands objectifs revêtent une importance particulière pour le mandat de Sécurité publique Canada : 1) « protéger les jeunes Canadiens et Canadiennes en gardant le cannabis hors de la portée des enfants et des jeunes »; 2) « enlever les profits des mains de criminels, en particulier du crime organisé »; et 3) « protéger la santé et la sécurité publiques en renforçant, le cas échéant, les lois et les mesures d'exécution de la loi qui dissuadent ou punissent les infractions plus graves liées au cannabis, en particulier la vente et la distribution aux enfants et aux jeunes, la vente en dehors du cadre réglementaire et la conduite d'un véhicule à moteur sous l'influence du cannabis » (McLellan et al., 2016:11).

Il est important de comprendre les changements dans les perceptions et les comportements des personnes qui consomment du cannabis avant et après le changement de régime, car cela contribuera à l'élaboration de politiques et de programmes de sécurité publique, et notamment à la réalisation d'activités d'éducation et de prévention du crime. En se basant sur l'Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) de 2017, le rapport qui suit présente des analyses des comportements autodéclarés par les personnes qui ont consommé du cannabis à des fins non médicales (la consommation de cannabis à des fins non médicales s'entend de la consommation pour un éventail de raisons autres que médicales) au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. L'ECC de 2017 interrogeait les répondants sur leurs habitudes de conduite après avoir consommé du cannabis, leur consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool ou une autre drogue, leur interaction avec les services de police pour possession de cannabis, leurs sources d'approvisionnement en cannabis (c.-à-d. l'endroit où ils se procuraient leur cannabis), leurs méthodes de consommation ainsi que le prix qu'ils payaient pour leur cannabis et la quantité qu'ils consommaient.

Les analyses font ressortir un certain nombre de conclusions importantes, qui serviront de point de référence pour les futures études examinant les tendances par suite de l'adoption des nouvelles mesures législatives à l'automne 2018. Plus particulièrement, les résultats de l'ECC de 2017 montrent ce qui suit :

- Vingt-deux pour cent (22 %) des répondants à l'enquête ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Parmi les répondants ayant consommé du cannabis, les méthodes de consommation les plus courantes étaient les suivantes : fumer (94 %), manger (34 %), utiliser un vaporisateur et utiliser un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique (14 % chacune).
- Les méthodes de consommation du cannabis différaient selon le groupe d'âge; toutefois, les jeunes répondants ayant consommé du cannabis avaient plus souvent eu recours à des méthodes de consommation diverses que leurs homologues plus âgés.

- Les consommateurs de cannabis s'étaient le plus souvent procuré leur cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (27 %); lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (25 %); auprès d'une connaissance (23 %); et auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (20 %).
- Comparativement à leurs homologues plus âgés, les jeunes répondants ayant consommé du cannabis : 1) étaient presque deux fois plus susceptibles de déclarer l'avoir obtenu lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis; et 2) ont plus souvent déclaré se l'être procuré auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire.
- Quoique la majorité des répondants aient convenu que l'usage du cannabis à des fins non médicales nuit à la capacité d'une personne à conduire un véhicule, près du quart (22 %) a néanmoins dit avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis.
- Les consommateurs fréquents de cannabis étaient ceux qui avaient le plus souvent présenté des comportements dangereux liés à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue. En effet, non seulement les consommateurs fréquents de cannabis croyaient que le cannabis ne nuit pas à la conduite, mais ils étaient aussi le groupe qui a le plus souvent dit avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis, et pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédant la conduite.
- Un peu plus du quart des répondants âgés de 16 à 19 ans (28 %), suivis de ceux âgés de 55 ans et plus (30 %), ont indiqué avoir conduit un véhicule à moteur dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales, ce qui représente les deux groupes les moins susceptibles de déclarer l'avoir fait.
- Une très faible proportion des répondants ayant consommé du cannabis, ont déclaré avoir eu des interactions avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales (2 %).
- L'âge de la première consommation de cannabis influait sur la quantité de cannabis consommée : plus jeune était l'âge auquel une personne avait consommé pour la première fois du cannabis, plus élevée était la quantité quotidienne de cannabis que cette personne était susceptible de déclarer avoir consommée au cours des douze mois ayant précédé l'enquête.
- Les plus grandes quantités quotidiennes de cannabis consommées à des fins non médicales ont été déclarées par les répondants qui : 1) avaient cultivé leur propre cannabis; 2) l'avaient obtenu auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire; et 3) se l'étaient procuré auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada par la poste.

Note de l'auteur

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada. Prière d'acheminer toute correspondance à propos du présent rapport à l'adresse suivante :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Courriel : PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Remerciements

Les auteurs aimeraient remercier leurs collègues de Santé Canada et de la Division des politiques de drogues de Sécurité publique Canada pour leur rétroaction sur le présent rapport.

Renseignements sur le produit

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018

N° PS113-1/2018-5F_PDF au catalogue.
ISBN 978-0-660-8347-0

Table des matières

Sommaire et faits saillants	1
Introduction	5
Source de données – Enquête canadienne sur le cannabis de 2017	6
Méthodes de consommation du cannabis	7
Sources d’approvisionnement en cannabis	13
Conduite avec facultés affaiblies par la drogue	20
Interactions avec les agents d’application de la loi	29
Prix du cannabis et quantité consommée	30
Conclusion	36
Méthodologie et limites	37
Références.....	39
Annexe A.....	41

Introduction

Le cannabis est la drogue la plus couramment consommée au Canada. Dans l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD) menée en 2015, 12,3 % des Canadiens et Canadiennes ont dit avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, et 44,5 % ont déclaré en avoir consommé au cours de leur vie¹. Ces dernières années, le gouvernement du Canada s'est préparé à légaliser le cannabis à des fins non médicales, à le réglementer et à y restreindre l'accès. En 2016, le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis a cerné dans son rapport final neuf objectifs en matière de politique qui ont jeté les bases de la légalisation récente (McLellan et al., 2016:11)². Trois de ces grands objectifs revêtent une importance particulière pour le mandat de Sécurité publique Canada :

1) « protéger les jeunes Canadiens et Canadiennes en gardant le cannabis hors de la portée des enfants et des jeunes »; 2) « enlever les profits des mains de criminels, en particulier du crime organisé »; et 3) « protéger la santé et la sécurité publiques en renforçant, le cas échéant, les lois et les mesures d'exécution de la loi qui dissuadent ou punissent les infractions plus graves liées au cannabis, en particulier la vente et la distribution aux enfants et aux jeunes, la vente en dehors du cadre réglementaire et la conduite d'un véhicule à moteur sous l'influence du cannabis » (*ibid*).

Avec la collaboration de ses partenaires clés chargés de l'application de la loi et de la formation, le ministère de la Sécurité publique du Canada est responsable de la nouvelle loi légalisant le cannabis (l'ancien projet de loi C-45) et des mesures législatives nouvelles et renforcées sur la conduite avec facultés affaiblies (l'ancien projet de loi C-46). Conformément à son mandat, le ministère de la Sécurité publique du Canada s'efforce de contribuer à la sécurité de l'ensemble de la population canadienne, laquelle demeurera une priorité une fois le nouveau régime instauré.

Afin de comprendre l'étendue de l'influence que peut avoir une politique sur la société, il est important de mesurer les indicateurs clés avant et après l'entrée en vigueur de la politique (Maslov, Lawrence et Ferguson, 2016; McLellan et al., 2016). En effet, il est important de comprendre les changements dans les perceptions et les comportements des personnes qui

¹ Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-alcool-et-drogues/2015-tableaux-supplementaires.html#a11> (repéré le 13 septembre 2018).

² Ces objectifs ont été établis en vue de :

- * protéger les jeunes Canadiens et Canadiennes en gardant le cannabis hors de la portée des enfants et des jeunes;
- * enlever les profits des mains de criminels, en particulier du crime organisé;
- * réduire les fardeaux sur la police et le système de justice associés aux infractions de simple possession de cannabis;
- * empêcher les Canadiens et les Canadiennes d'entrer dans le système de justice pénale et d'avoir un dossier criminel en raison d'infractions de simple possession de cannabis;
- * protéger la santé et la sécurité publiques en renforçant, le cas échéant, les lois et les mesures d'exécution de la loi qui dissuadent ou punissent les infractions plus graves liées au cannabis, en particulier la vente et la distribution aux enfants et aux jeunes, la vente en dehors du cadre réglementaire et la conduite d'un véhicule à moteur sous l'influence du cannabis;
- * s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes sont bien informés à l'aide de campagnes de santé publique soutenues et appropriées et, en ce qui concerne les jeunes en particulier, s'assurer qu'ils comprennent les risques;
- * établir et exécuter un système strict de production, de distribution et de vente, en adoptant une approche axée sur la santé publique, comportant une réglementation de la qualité et de la sécurité (p. ex. un emballage protège-enfant, des étiquettes de mise en garde), une limitation de l'accès et l'application des taxes, ainsi que des programmes de soutien au traitement de la toxicomanie, un soutien en santé mentale et des programmes éducatifs;
- * donner accès à du cannabis de qualité certifiée à des fins médicales conformément à la politique fédérale et aux décisions des tribunaux;
- * effectuer une collecte continue de données, y compris la collecte de données de référence, en vue de surveiller les répercussions du nouveau cadre.

consommation du cannabis avant et après le changement de régime, car cela contribuera à l'élaboration de politiques et de programmes de sécurité publique, et notamment à la réalisation d'activités d'éducation et de prévention du crime.

Source de données – Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Sécurité publique Canada et Santé Canada ont collaboré à l'élaboration de l'Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) de 2017, dans le but de recueillir des renseignements détaillés sur la consommation de cannabis au Canada avant la légalisation. Pour être plus précis, l'ECC interrogeait les répondants sur leurs habitudes de conduite après avoir consommé du cannabis, leur consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool ou une autre drogue, leur interaction avec les services de police pour possession de cannabis, leurs sources d'approvisionnement en cannabis (c.-à-d. l'endroit où ils s'étaient procuré leur cannabis), leurs méthodes de consommation ainsi que le prix qu'ils avaient payé pour leur cannabis et la quantité qu'ils avaient consommée. L'ECC devait respecter certains quotas quant au nombre de répondants qui avaient consommé du cannabis au cours des douze mois l'ayant précédée. Ainsi, en raison d'un biais de participation potentiel, l'ECC ne visait pas à présenter des estimations de la prévalence de la consommation de cannabis chez la population générale, mais plutôt à obtenir des renseignements détaillés sur les habitudes des répondants qui ont dit avoir consommé du cannabis et sur les comportements liés à cette consommation. Par conséquent, une proportion plus élevée de répondants à l'ECC qu'à l'ECTAD ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête (22 % contre 12,3 %) ³. Les analyses qui suivent décrivent les comportements autodéclarés des répondants qui avaient consommé du cannabis à des fins non médicales (on entend par « consommation de cannabis à des fins non médicales » la consommation de cannabis pour un éventail de raisons autres que médicales [p. ex., à des fins sociales, pour le plaisir ou l'amusement, ou pour une raison spirituelle, de mode de vie ou autre]) dans les douze mois ayant précédé l'enquête.

Les données de l'enquête ont été recueillies durant la période allant du 13 mars 2017 au 24 mai 2017. Au total, 9 215 répondants âgés de 16 ans et plus dans l'ensemble des provinces et territoires ont répondu au questionnaire en ligne. L'échantillon comportait les réponses de 2 650 personnes qui ont dit avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, soit à des fins médicales ou non médicales. Il est à noter que si l'ECC renfermait des questions sur la consommation de cannabis à des fins médicales, les analyses contenues dans le présent rapport portent uniquement sur la consommation de cannabis à des fins non médicales ⁴.

³ La différence peut aussi s'expliquer en partie par le fait que l'ECTAD a été effectuée au téléphone, tandis que le questionnaire de l'ECC a été rempli en ligne. Si l'on se fie à la théorie de la désirabilité sociale, les personnes interrogées en personne ou au téléphone pourraient hésiter davantage que les gens interrogés en ligne à admettre un comportement indésirable sur le plan social, comme la consommation de cannabis.

⁴ Si les répondants indiquaient qu'ils avaient consommé du cannabis à des fins médicales, ils étaient invités à remplir une autre série de questions au sujet de leurs croyances et de leurs comportements liés à la consommation de cannabis à des fins médicales. Or, comme nous l'avons noté, nos analyses ne portent que sur les questions touchant la consommation de cannabis à des fins non médicales.

Par ailleurs, les conclusions de l'enquête et les résultats communiqués dans le présent rapport représentent seulement les associations significatives déterminées grâce à des tests du chi carré et à des analyses de la variance, selon le type de variable des résultats. Toutes les données ont été ventilées par région, par groupe d'âge et par sexe. Les pourcentages présentés dans le texte sont pondérés, et il est impossible de les reproduire en divisant les chiffres bruts inscrits dans les tableaux en annexe par le nombre total de répondants. Des chiffres non pondérés (bruts) sont présentés dans les tableaux à la fin de chaque section du document⁵.

Méthodes de consommation du cannabis

Il existe quatre méthodes principales pour ingérer le cannabis : l'inhalation, la consommation orale, la consommation sublinguale et la consommation topique. Certaines méthodes de consommation représentent un risque accru d'ingestion accidentelle ou non intentionnelle, surtout chez les enfants (McLellan et al., 2016). Par exemple, certains produits comestibles sont pratiquement identiques aux bonbons ou aux pâtisseries, qui pourraient être plus attrayants pour les enfants et les jeunes et donc ingérés par erreur⁶. Dans d'autres circonstances, les effets de l'ingestion de cannabis peuvent être retardés, ce qui peut amener le consommateur à en prendre davantage et ainsi entraîner une surdose accidentelle. C'est pourquoi il est important de s'assurer que le public est bien informé des différents effets et risques associés aux différentes méthodes de consommation du cannabis; par exemple, les effets mettent plus de temps à se faire sentir lorsque le produit est mangé que lorsqu'il est fumé.

Étant donné que la vente de produits comestibles de cannabis ne sera pas légale immédiatement, une analyse fondée sur des données probantes concernant les méthodes de consommation pourrait influencer la façon dont certains produits (comme les produits comestibles) seront réglementés à l'avenir, ce qui pourrait entraîner des changements dans la façon de vendre les produits comestibles contenant du cannabis et du concentré de cannabis.

Résultats⁷

La méthode de consommation la plus courante, déclarée par 94 % des répondants qui avaient consommé du cannabis dans les douze mois ayant précédé l'enquête, consistait à fumer le cannabis⁸. Le tiers (34 %) des répondants ayant consommé du cannabis ont indiqué l'avoir mangé, 20 % avoir utilisé un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique, et 14 % avoir utilisé un vaporisateur (voir les tableaux 1 à 6 en annexe).

⁵ Le lecteur est invité à communiquer avec les auteurs pour obtenir les données, s'il souhaite reproduire les pourcentages pondérés présentés dans le rapport.

⁶ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/effets-sante/effets.html>

⁷ Pour chacune des méthodes de consommation examinées dans l'ECC (fumer, manger, boire, vaporiser avec un vaporisateur, vaporiser avec un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique et inhaler), la question suivante était posée aux consommateurs de cannabis : *Au cours des douze derniers mois, avez-vous utilisé les méthodes suivantes pour consommer du cannabis à des fins non médicales?*

⁸ Les répondants pouvaient sélectionner plus d'une option quant à la manière dont ils avaient consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête.

Les hommes sont plus nombreux à dire avoir fumé ou inhalé du cannabis à des fins non médicales, ou l'avoir vaporisé avec un vaporisateur, un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique

Un plus grand nombre d'hommes que de femmes ont indiqué avoir consommé du cannabis à des fins non médicales au cours des douze mois ayant précédé l'enquête en le fumant (96 % contre 91 %), en utilisant un vaporisateur (17 % contre 11 %), en utilisant un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique (23 % contre 17 %) et en l'inhalant (13 % contre 8 %)⁹.

Il n'y avait pas de différences importantes entre les hommes et les femmes pour ce qui est de consommer du cannabis à des fins non médicales en le mangeant ou en le buvant.

Les méthodes de consommation du cannabis varient selon le groupe d'âge

D'importantes différences d'âge ont été notées pour les méthodes de consommation de cannabis à des fins non médicales. Au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, les répondants âgés de 20 à 24 ans (98 %) et de 16 à 19 ans (97 %) avaient le plus souvent fumé du cannabis à des fins non médicales (graphique 1)¹⁰, tandis que les répondants de 55 ans et plus ayant consommé du cannabis étaient les moins susceptibles d'avoir fumé du cannabis à des fins non médicales (88 %).

Les répondants âgés de 20 à 24 ans (45 %) sont ceux qui avaient le plus souvent mangé du cannabis à des fins non médicales au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Pour leur part, les répondants de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus ayant consommé du cannabis (26 % pour chaque groupe) sont ceux qui, proportionnellement, en avaient le moins souvent mangé.

Les répondants âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont ceux qui avaient le plus souvent consommé du cannabis à des fins non médicales au moyen d'un vaporisateur (18% pour chaque groupe). Quant à eux, les répondants les plus jeunes (16 à 19 ans) représentaient la plus faible proportion de ceux qui ont indiqué avoir utilisé un vaporisateur pour consommer du cannabis (10 %).

Les répondants âgés de 20 à 24 ans (28 %) sont ceux qui avaient le plus souvent utilisé un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique pour consommer du cannabis à des fins non médicales au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Pour leur part, les répondants âgés de 55 ans et plus (14 %) représentaient la plus faible proportion de ceux qui avaient utilisé un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique¹¹.

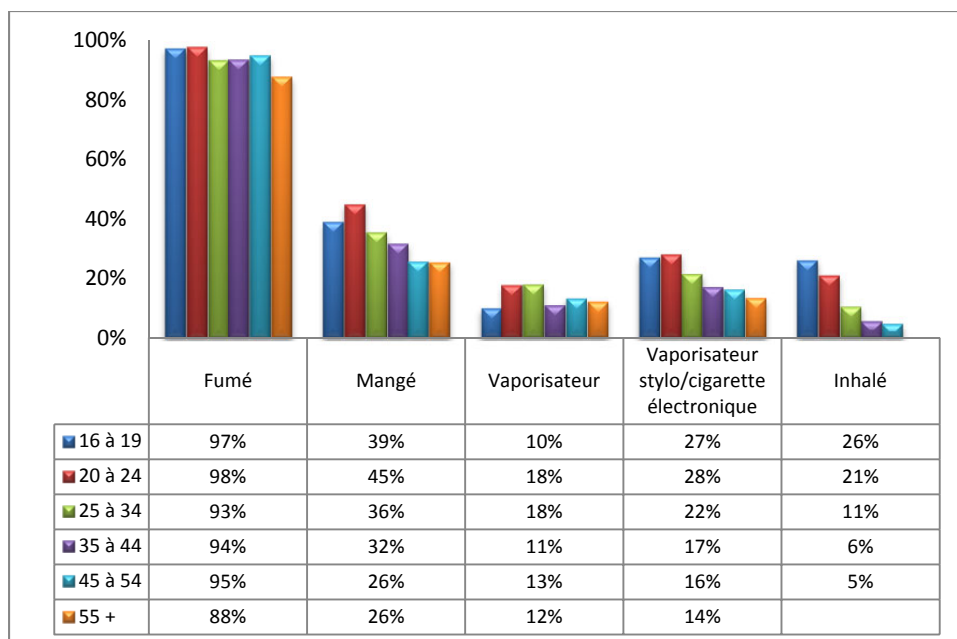
⁹ L'inhalation est la vaporisation instantanée d'un concentré de cannabis, une fois qu'il est appliqué à une surface chaude et inhalé.

¹⁰ En raison du coefficient de variation élevé, nous avons supprimé la ventilation par groupe d'âge des résultats relatifs à la proportion de répondants ayant bu du cannabis.

¹¹ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

Une faible proportion de répondants ont indiqué avoir inhalé leur cannabis, les répondants les plus jeunes (16 à 19 ans) étant ceux qui avaient le plus souvent employé cette méthode (26 %), suivis de ceux âgés de 20 à 24 ans (21 %) ¹².

Graphique 1 : Méthodes de consommation par catégorie d'âge



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Les méthodes de consommation varient d'une région à l'autre

Parmi les consommateurs de cannabis, les répondants du Québec représentaient la plus grande proportion (98 %) de ceux qui ont indiqué avoir fumé du cannabis à des fins non médicales au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, alors que les répondants de l'Ouest canadien représentaient la proportion la plus faible, mais néanmoins considérable (92 %), de ceux qui ont déclaré avoir fumé du cannabis.

Il y avait également des différences marquées entre les régions dans la proportion de répondants qui ont indiqué avoir mangé du cannabis à des fins non médicales. Parmi les consommateurs de cannabis, les répondants de l'Ouest canadien et de l'Ontario (38 % pour chaque région) sont ceux qui en avaient le plus souvent consommé de cette façon. Les répondants du Québec représentaient pour leur part la plus faible proportion de ceux qui ont déclaré avoir mangé du cannabis (18 %).

Malgré les proportions beaucoup plus faibles de répondants qui avaient bu du cannabis, il y avait néanmoins des écarts majeurs entre les régions. Parmi les consommateurs de cannabis, les répondants de l'Ouest canadien et de l'Ontario (5 % pour chaque région) sont ceux qui en avaient

¹² Étant donné le coefficient de variation élevé, nous avons supprimé les résultats relatifs à l'inhalation de cannabis pour tous les autres groupes d'âge.

le plus souvent consommé de cette façon¹³. Les répondants du Québec représentaient quant à eux la plus faible proportion de ceux qui avaient bu du cannabis (2 %) ¹³.

Comme pour les autres méthodes de consommation nommées jusqu'à présent, les répondants de l'Ouest canadien et de l'Ontario sont ceux qui avaient le plus souvent consommé du cannabis à des fins non médicales au moyen d'un vaporisateur (17 % pour chaque région). Par comparaison, 24 % des consommateurs de l'Ouest canadien et 22 % de ceux de l'Ontario avaient utilisé un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique. Enfin, les répondants du Québec représentaient la plus faible proportion de ceux qui avaient utilisé un vaporisateur (5 %) ¹⁴, ou encore un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique (9 %).

L'inhalation était le plus courante chez les répondants de l'Ouest canadien et du Canada atlantique (15 % pour chaque région). Pour leur part, les répondants du Québec étaient les moins susceptibles d'indiquer avoir inhalé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête (6 %) ¹⁴.

Les consommateurs fréquents de cannabis emploient le plus souvent différentes méthodes pour le consommer¹⁵

Les consommateurs fréquents de cannabis à des fins non médicales avaient plus souvent fumé du cannabis (99 %) que les consommateurs occasionnels (94 %) et les consommateurs peu fréquents (90 %).

Les consommateurs fréquents (43 %) avaient plus souvent mangé du cannabis à des fins non médicales que les consommateurs occasionnels (36 %) et les consommateurs peu fréquents (26 %).

Malgré les proportions beaucoup plus faibles de répondants qui ont indiqué avoir bu du cannabis, il y avait néanmoins des différences marquées entre les types de consommateurs. En effet, les consommateurs fréquents (9 %) sont ceux qui avaient le plus souvent consommé du cannabis de cette manière, suivis des consommateurs occasionnels (3 %) ¹⁴ et des consommateurs peu fréquents (1 %) ¹⁴.

Comme pour les autres méthodes de consommation nommées jusqu'à présent, les consommateurs fréquents sont ceux qui avaient le plus souvent utilisé un vaporisateur (25 %) et un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique (32 %). Pour leur part, les consommateurs occasionnels et peu fréquents ont déclaré avoir consommé du cannabis à des fins non médicales au moyen d'un vaporisateur dans une proportion de 14 % et 6 % respectivement, et au moyen d'un vaporisateur stylo ou d'une cigarette électronique dans une proportion de 21 % et 11 % respectivement.

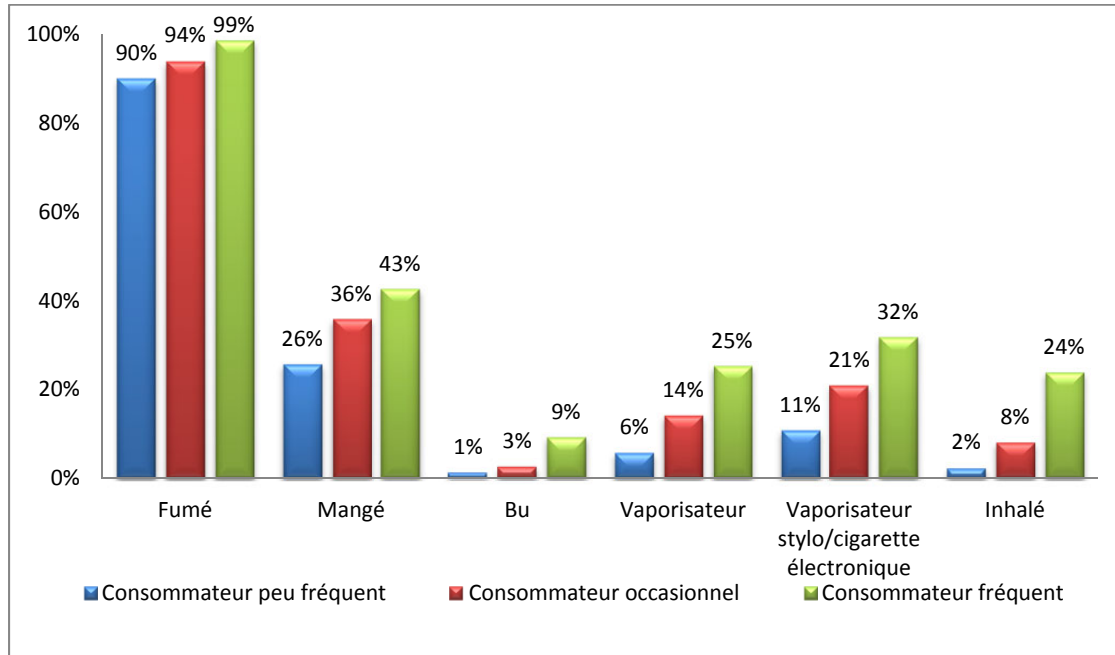
¹³ Interpréter avec prudence étant donné la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

¹⁴ Interpréter avec prudence étant donné la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

¹⁵ Par souci de simplicité du langage, les termes *consommateur peu fréquent*, *consommateur occasionnel* et *consommateur fréquent* seront utilisés pour désigner les consommateurs de cannabis selon la fréquence de leur consommation. Pour être plus précis, les *consommateurs peu fréquents* ont déclaré avoir consommé du cannabis de moins d'une fois par mois à 1 jour par mois; les *consommateurs occasionnels*, de 2 ou 3 jours par mois à 1 ou 2 jours par semaine; et les *consommateurs fréquents*, 3 ou 4 jours par semaine, de 5 à 6 jours par semaine ou tous les jours.

Enfin, le taux d'inhalation comme méthode de consommation de cannabis à des fins non médicales au cours des douze mois ayant précédé l'enquête variait considérablement selon le type de consommateur. Pour être plus précis, les consommateurs fréquents (24 %) avaient plus souvent utilisé cette méthode pour consommer du cannabis à des fins non médicales que les consommateurs occasionnels (8 %) et les consommateurs peu fréquents (2 %) ¹⁴.

Graphique 2 : Méthodes de consommation par type de consommateur



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Les répondants ayant consommé du cannabis à l'occasion avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient, sont ceux qui ont le plus souvent mangé du cannabis et utilisé un vaporisateur comme méthodes de consommation ¹⁶

Les répondants ayant consommé du cannabis à l'occasion avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient (57 %), sont ceux qui ont le plus souvent déclaré avoir mangé du cannabis, suivis de ceux qui en avaient consommé peu fréquemment (45 %) et fréquemment (40 %) ¹⁷. Il est plutôt surprenant de constater que les répondants qui avaient consommé peu fréquemment du cannabis avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient, avaient davantage utilisé cette méthode que ceux qui en avaient consommé fréquemment.

¹⁶ Ces questions ont été posées uniquement aux étudiants qui ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête.

¹⁷ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

Les répondants ayant consommé du cannabis à l'occasion avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient, ont plus souvent déclaré avoir utilisé un vaporisateur (22 %) que ceux qui en avaient consommé fréquemment (19 %) et peu fréquemment (13 %) ¹⁷. De même, les répondants ayant consommé du cannabis à l'occasion avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient, ont plus souvent déclaré avoir utilisé un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique (43 %) que ceux qui en avaient consommé fréquemment (33 %) et peu fréquemment (29 %) ¹⁷.

Plus du tiers des répondants ayant consommé du cannabis fréquemment avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient (35 %) ont déclaré l'avoir inhalé, comparativement à 34 % de ceux qui en avaient consommé à l'occasion, et à 18 % de ceux qui en avaient consommé peu fréquemment ¹⁷.

Les répondants ayant consommé fréquemment du cannabis avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient, sont ceux qui ont le plus souvent mangé, bu ou inhalé du cannabis et utilisé un vaporisateur comme méthodes de consommation

Les répondants ayant consommé fréquemment du cannabis avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient, sont ceux qui ont déclaré avoir mangé du cannabis (45 %) dans la proportion la plus élevée, suivis des répondants qui en avaient consommé à l'occasion (43 %). Tout juste moins du tiers (32 %) des répondants qui en avaient consommé peu fréquemment ont déclaré avoir mangé du cannabis à des fins non médicales.

Les répondants ayant consommé fréquemment du cannabis avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient, avaient bu du cannabis (13 %) dans une proportion plus élevée que ceux qui en avaient consommé à l'occasion ou peu fréquemment avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient (9 % et 5 % respectivement) ¹⁸.

Les répondants ayant consommé fréquemment du cannabis avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient (34 %), ont plus souvent déclaré avoir utilisé un vaporisateur pour consommer du cannabis à des fins non médicales que ceux qui en avaient consommé à l'occasion (21 %) et peu fréquemment (14 %) ¹⁸. De même, les répondants ayant consommé fréquemment du cannabis avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient (33 %), ont plus souvent déclaré avoir utilisé un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique que ceux qui en avaient consommé à l'occasion (28 %) et peu fréquemment (17 %).

Enfin, les répondants ayant consommé fréquemment du cannabis avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient, ont déclaré avoir inhalé du cannabis (38 %) dans la proportion la plus élevée, suivis de ceux qui en avaient consommé à l'occasion (22 %) ¹⁸ et peu fréquemment (15 %).

¹⁸ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

Sources d'approvisionnement en cannabis

Deux des principaux objectifs du nouveau cadre réglementaire consistent à réduire la participation du crime organisé à l'industrie du cannabis, et à garder le cannabis hors de la portée des enfants et des jeunes. La plupart, voire l'ensemble, des provinces et territoires ont déjà adopté des mesures législatives concernant l'accès au cannabis et sa réglementation, mais les règles et règlements varient d'une administration à l'autre. Les provinces et territoires ont tous et toutes établi l'âge légal de possession et de consommation de produits du cannabis à 19 ans, sauf le Québec et l'Alberta, qui l'ont établi à 18 ans (CCDUS, 2018). La vente de cannabis sera supervisée par des organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux dans toutes les administrations (CCDUS, 2018). Les ventes privées seront autorisées dans chaque province et territoire à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec (CCDUS, 2018). La culture à des fins personnelles sera autorisée dans toutes les administrations (jusqu'à quatre plants par ménage) sauf le Québec, le Manitoba et le Nunavut (CCDUS, 2018). Enfin, la consommation de cannabis en public sera interdite dans l'ensemble des provinces et territoires sauf le Québec, l'Alberta et plus récemment l'Ontario, où la consommation publique sera permise dans des zones restreintes (CCDUS, 2018).

Il est important d'obtenir de solides mesures des sources d'approvisionnement en cannabis, car une bonne compréhension des tendances qui sous-tendent l'approvisionnement en cannabis pourrait servir d'indicateur essentiel de la participation du crime organisé à l'industrie illicite du cannabis. L'obtention d'estimations quant aux sources d'approvisionnement en cannabis avant la légalisation nous aidera en outre à déterminer les populations vulnérables potentielles (comme les jeunes et les grands consommateurs) auxquelles le régime de légalisation devrait venir en aide.

Résultats

L'ECC de 2017 posait la question suivante : « Au cours des douze derniers mois, auprès de qui vous êtes-vous généralement procuré le cannabis que vous avez consommé à des fins non médicales? »

D'après les résultats obtenus, les sources d'approvisionnement en cannabis les plus fréquentes parmi les répondants qui ont indiqué avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête étaient les suivantes : auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (27 %); partagé dans un groupe d'amis (25 %); auprès d'une connaissance (23 %); auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (20 %); auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada par la poste (2 %); cultivé pour eux (2 %); et cultivent leur propre cannabis (1 %) ^{19,20}.

Dans l'Enquête nationale sur le cannabis ²¹, tout juste moins du tiers des répondants (31 %) ont déclaré avoir obtenu le cannabis qu'ils avaient consommé auprès d'un membre de la famille ou d'un ami, et 22 % ont dit l'avoir partagé dans un groupe d'amis. La même proportion de

¹⁹ Il y avait aussi la source *Autre*, que nous n'avons toutefois pas incluse dans l'analyse en raison des valeurs de dénombrement très faibles (0,6 % des répondants) et de son caractère vague.

²⁰ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

²¹ Contrairement à l'Enquête nationale sur le cannabis, aucune réponse multiple n'était permise dans l'ECC à la question touchant les sources d'approvisionnement en cannabis. Par conséquent, les résultats des deux enquêtes ne peuvent pas être comparés directement.

répondants ont déclaré s'être procuré du cannabis auprès d'un revendeur et d'un dispensaire (19 % pour chaque source) et auprès d'une connaissance (20 %). Quatorze pour cent (14 %) des répondants ont indiqué avoir obtenu le cannabis qu'ils avaient consommé auprès d'un producteur autorisé en ligne, et 9 % ont dit qu'ils avaient cultivé le produit eux-mêmes ou que quelqu'un d'autre l'avait cultivé pour eux²².

Le tableau 7 en annexe contient l'ensemble des résultats suivants, y compris les résultats des tests du chi carré.

Les femmes obtiennent du cannabis auprès des amis ou de la famille, et les hommes auprès d'un revendeur

Les hommes ayant consommé du cannabis l'avaient obtenu plus souvent que les femmes auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (23 % contre 15 %), tandis que les femmes se l'étaient procuré plus souvent que les hommes auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (33 % contre 22 %). Les autres sources notables d'approvisionnement en cannabis ne présentaient pas de différence importante entre les deux sexes. Un pourcentage comparable d'hommes (26 %) et de femmes (24 %) avaient obtenu leur cannabis lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis, ou auprès d'une connaissance (25 % et 21 % respectivement).

Les sources d'approvisionnement en cannabis varient selon le groupe d'âge

Parmi les consommateurs de cannabis, il était plus courant chez les jeunes répondants que chez les répondants plus âgés de s'être procuré du cannabis lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis. Par exemple, comparativement à leurs homologues plus âgés (55 ans et plus), une proportion beaucoup plus élevée de jeunes répondants (16 à 19 ans) ont déclaré s'être procuré du cannabis lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (36 % contre 17 %)²³. De même, il était aussi beaucoup plus courant d'obtenir du cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire chez les jeunes répondants que chez les répondants plus âgés. Ainsi, comparativement aux répondants plus âgés (55 ans et plus), une proportion beaucoup plus élevée de jeunes répondants (16 à 19 ans) ont déclaré qu'ils s'étaient procuré leur cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (27 % contre 12 %)²⁴.

En revanche, une proportion plus élevée de répondants âgés que de jeunes répondants ont déclaré avoir obtenu du cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami, ou auprès d'une connaissance. Ainsi, comparativement aux répondants les plus jeunes (16 à 19 ans), une proportion plus élevée de répondants âgés (55 ans et plus) ont déclaré s'être procuré du cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (33 % contre 21 %), ou auprès d'une connaissance (30 % contre 12 %)²⁴.

²² Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/180418/dq180418b-fra.pdf?st=YQve-nhO>

²³ Interpréter avec prudence étant donné la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

²⁴ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

Les consommateurs de cannabis du Québec et du Canada atlantique sont ceux qui se le procurent le moins souvent auprès d'un revendeur

Les consommateurs de cannabis du Québec l'avaient le plus souvent obtenu lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (30 % contre 25 % au Canada atlantique, 24 % en Ontario et 24 % dans l'Ouest canadien), et auprès d'une connaissance (35 % contre 24 % au Canada atlantique, 21 % dans l'Ouest canadien et 20 % en Ontario). Toutefois, comparativement à toutes les autres régions du Canada, les répondants du Québec avaient moins souvent obtenu leur cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (18 % contre 31 % au Canada atlantique, 30 % dans l'Ouest canadien et 28 % en Ontario), ou auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (13 % contre 15 % au Canada atlantique, 22 % en Ontario et 21 % dans l'Ouest canadien).

Les sources d'approvisionnement en cannabis varient selon la fréquence de la consommation

Les consommateurs peu fréquents et occasionnels avaient tendance à obtenir du cannabis principalement lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (40 % et 20 % respectivement) et auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (30 % pour chaque type de consommateur). En comparaison, 9 % des consommateurs fréquents avaient obtenu du cannabis lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis, et 20% auprès d'un membre de la famille ou d'un ami. En revanche, plus du tiers (36%) des consommateurs fréquents s'étaient procuré du cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (comparativement à 9 % des consommateurs peu fréquents et à 17 % des consommateurs occasionnels), et 27 % auprès d'une connaissance (comparativement à 17 % des consommateurs peu fréquents et à 29 % des consommateurs occasionnels).

Les répondants dont la consommation de cannabis est problématique se procurent le plus souvent du cannabis auprès d'un revendeur

Les répondants ont été interrogés sur les signes évidents de la consommation problématique de cannabis, comme le fait de commencer leur journée en consommant du cannabis en matinée ou d'être « défoncé » durant un nombre excessif d'heures par jour²⁵. En général, 63 % des répondants qui avaient consommé du cannabis au cours des trente jours ayant précédé l'enquête, ont dit ne pas avoir commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée au cours des trente jours ayant précédé l'enquête. Toutefois, pendant cette période, 16 % d'entre eux avaient commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée de un à trois jours; 10 % de un à quatre jours par semaine; et 11 % de cinq à sept jours par semaine. Au chapitre du nombre d'heures où les répondants avaient été « défoncés » au cours d'une journée normale où ils avaient consommé du cannabis, 19 % ont dit avoir été « défoncés » pendant moins d'une heure; 67 % de une à quatre heures; et 14 % de cinq à plus de sept heures.

Les répondants qui ont fait état de signes évidents d'une consommation problématique de cannabis avaient obtenu du cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire plus souvent que ceux ayant fait état de signes moins évidents d'une consommation problématique. Par

²⁵ Les questions suivantes ont été posées uniquement aux répondants qui ont déclaré avoir consommé du cannabis dans les trente jours ayant précédé l'enquête : 1) *Au cours des trente derniers jours, combien de journées avez-vous commencées en consommant du cannabis à des fins non médicales en matinée?* 2) *Au cours des trente derniers jours, durant combien d'heures avez-vous été « défoncé » ou « high » au cours d'une journée normale où vous avez consommé du cannabis à des fins non médicales?*

conséquent, entre le tiers et la moitié des consommateurs de cannabis qui, au cours des trente jours ayant précédé l'enquête, avaient commencé la journée en consommant du cannabis en matinée tous les jours (38 %), de cinq à six jours par semaine (48 %) ²⁶, de trois à quatre jours par semaine (45 %) et de un à deux jours par semaine (39 %), s'étaient procuré du cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire ²⁷. En comparaison, moins du tiers des répondants qui, dans les trente jours ayant précédé l'enquête, avaient commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée une journée (33 %) ou de deux à trois jours (30 %), ou qui ne l'avaient pas fait (21 %), s'étaient procuré du cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire.

Il émerge une observation semblable si l'on tient compte d'un autre indicateur possible de la consommation problématique : les répondants qui avaient été « high » pendant sept heures ou plus (45 %), de cinq à six heures (39 %) et de trois à quatre heures (30 %) avaient plus souvent obtenu leur cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire que ceux qui avaient été « défoncés » ou « high » pendant une à deux heures (23 %) ou moins d'une heure (17 %; graphique 3).

En revanche, les consommateurs de cannabis qui ont fait état de moins nombreux signes d'une consommation problématique s'étaient le plus souvent procuré leur cannabis lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis, ou auprès d'un membre de la famille ou d'un ami. En particulier, 21 % de ceux qui n'avaient pas commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée au cours des trente jours ayant précédé l'enquête, s'étaient procuré leur cannabis lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis, comparativement à 9 % ²⁸ de ceux qui avaient commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée tous les jours. Par ailleurs, plus du quart des consommateurs de cannabis (28 %) qui n'avaient pas commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée au cours des trente jours ayant précédé l'enquête, avaient obtenu leur cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami, comparativement à 15 % ²⁸ de ceux qui avaient commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée tous les jours. Vingt-et-un pour cent (21 %) des répondants qui avaient été « défoncés » ou « high » pendant moins d'une heure les jours où ils avaient consommé du cannabis, se l'étaient procuré lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis. Enfin, 24 % de ceux qui avaient été « défoncés » ou « high » pendant moins d'une heure les jours où ils avaient consommé du cannabis, l'avaient obtenu auprès d'un membre de la famille ou d'un ami, comparativement à 11 % de ceux qui avaient été « défoncés » ou « high » pendant plus de sept heures ²⁸.

Ceux qui achètent leur cannabis ou font un échange pour l'avoir se le procurent auprès d'une connaissance ou d'un revendeur

De façon générale, 70 % des consommateurs de cannabis ont déclaré qu'ils avaient acheté leur cannabis ou avaient fait un échange pour l'avoir, tandis que 30 % ont dit qu'il leur avait été donné ²⁹. Les consommateurs de cannabis qui l'avaient acheté ou avaient fait un échange pour

²⁶ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

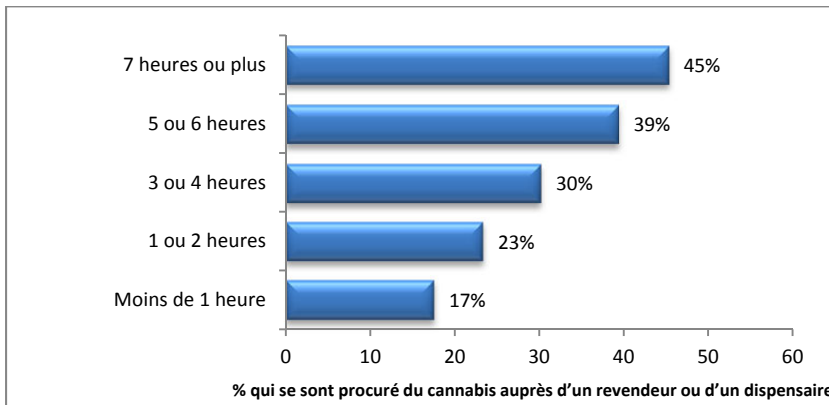
²⁷ Valeurs de dénombrement très faibles. Interpréter avec prudence.

²⁸ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

²⁹ Cette question a été montrée uniquement aux répondants qui ont répondu à la question précédente que leur source habituelle était l'une des suivantes : *Il a été cultivé pour moi; Auprès d'un membre de la famille ou d'un ami; Auprès d'une connaissance; ou Auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire.*

l'avoir (c.-à-d. qu'il ne leur avait pas été donné)³⁰, avaient tendance à se le procurer auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (36 %), auprès d'une connaissance (35 %) ou auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (27 %). Ceux à qui la drogue avait été donnée se l'étaient procurée auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (63 %) ou auprès d'une connaissance (26 %).

Graphique 3 : Heures par jour à être « high » et approvisionnement en cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Ceux qui revendent ou échangent avec d'autres personnes le cannabis obtenu à des fins non médicales, se le procurent auprès d'un revendeur, auprès d'une connaissance ou auprès d'un membre de la famille ou d'un ami

Dans les douze mois ayant précédé l'enquête, 11 % des consommateurs de cannabis ont déclaré qu'ils avaient vendu, revendu ou échangé avec d'autres personnes le cannabis qu'ils avaient obtenu³¹. Ces consommateurs tendaient à se le procurer auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (33 %), auprès d'une connaissance (24 %), auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (23 %) et, dans une mesure moindre, lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (13 %)³². En revanche, les consommateurs de cannabis qui n'avaient pas vendu, revendu ou échangé le cannabis qu'ils avaient obtenu, se l'étaient procuré auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (27 %), lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (26 %), auprès d'une connaissance (23 %) ou auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (18 %).

Les sources d'approvisionnement en cannabis varient selon les consommateurs qui partagent le cannabis qu'ils obtiennent

Soixante pour cent (60 %) des consommateurs de cannabis ont dit qu'ils avaient partagé ou donné une partie du cannabis qu'ils avaient obtenu à des fins non médicales en faisant circuler un joint, une pipe à eau ou une pipe dans un groupe. Les consommateurs de cannabis qui avaient partagé

³⁰ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *L'avez-vous acheté [le cannabis] ou vous a-t-il été donné?*

³¹ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Au cours des douze derniers mois, avez-vous vendu/revendu ou échangé avec d'autres personnes le cannabis que vous avez obtenu?*

³² Interpréter avec prudence étant donné la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

ou donné du cannabis pendant la consommation (c.-à-d. en faisant circuler un joint dans un groupe)³³ dans les douze mois ayant précédé l'enquête, avaient le plus souvent obtenu leur cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (26 %), puis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (24 %), auprès d'une connaissance et lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (22 % pour chaque source).

Le tiers des répondants (33 %) ont déclaré qu'ils avaient partagé ou donné une partie du cannabis qu'ils avaient obtenu à des fins non médicales (en excluant le partage pendant la consommation, c.-à-d. en faisant circuler un joint, une pipe à eau ou une pipe dans un groupe)³⁴. Les consommateurs qui n'avaient pas partagé de cannabis pendant la consommation se l'étaient procuré dans la proportion la plus élevée auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (28 %), puis auprès d'une connaissance (26 %), auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (24 %) et lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (16 %); il s'agit là d'une tendance différente de ce que nous avons observé chez ceux qui avaient partagé leur cannabis pendant la consommation.

Ceux qui consomment fréquemment du cannabis avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou au travail ou pendant qu'ils y sont, se le procurent auprès d'un revendeur³⁵

Environ un répondant sur dix (11 %) a déclaré qu'il avait consommé fréquemment ou à l'occasion du cannabis à des fins non médicales pour être « défoncé » ou « high » avant de se rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant qu'il y était dans les douze mois ayant précédé l'enquête. Vingt-sept pour cent (27 %) des répondants ont dit qu'ils l'avaient fait peu fréquemment, et 52 % qu'ils ne l'avaient pas fait.

Les répondants qui avaient consommé fréquemment du cannabis à des fins non médicales pour être « défoncés » ou « high » avant de se rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant qu'ils y étaient, se l'étaient le plus souvent (52 %) procuré auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (graphique 4). En comparaison, au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, il s'agissait de la principale source d'approvisionnement pour 39 %³⁶ de ceux qui avaient consommé du cannabis à l'occasion pour être « high » avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient, pour 26 % de ceux qui en avaient consommé peu fréquemment, et pour 16 % de ceux qui ne l'avaient pas fait.

³³ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Au cours des douze derniers mois, avez-vous partagé ou donné le cannabis que vous avez obtenu à des fins non médicales en faisant circuler un joint/une pipe à eau/une pipe dans un groupe?*

³⁴ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Au cours des douze derniers mois, avez-vous partagé ou donné le cannabis que vous avez obtenu à des fins non médicales, en excluant le partage pendant la consommation (c.-à-d. en faisant circuler un joint/une pipe à eau/une pipe dans un groupe)?*

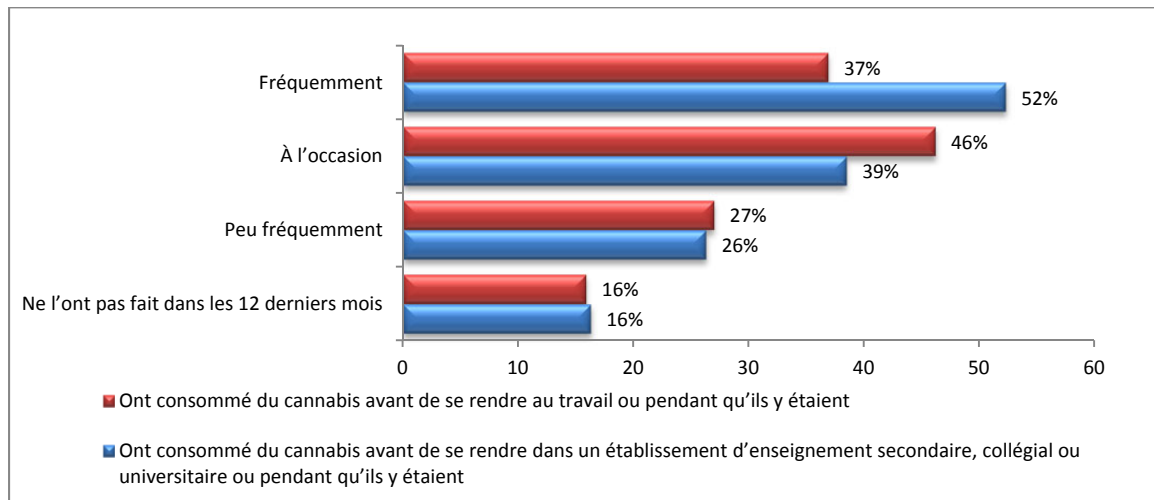
³⁵ Ces questions ont été posées uniquement aux étudiants qui ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête : 1) *Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins non médicales pour être « défoncé » ou « high » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez?* 2) *Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins non médicales pour être « high » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez?* Les répondants qui l'avaient fait peu fréquemment ont déclaré avoir consommé du cannabis de moins d'une fois par mois à 1 jour par mois; ceux qui l'avaient fait à l'occasion, de 2 ou 3 jours par mois à 1 ou 2 jours par semaine; et ceux qui l'avaient fait fréquemment, 3 ou 4 jours par semaine, de 5 à 6 jours par semaine ou tous les jours.

³⁶ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

De façon générale, 6 % des consommateurs de cannabis ont dit avoir fréquemment consommé du cannabis à des fins non médicales pour être « high » avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Un autre 5 % ont dit l'avoir fait à l'occasion, 11 % l'avoir fait peu fréquemment, et 79 % ne pas l'avoir fait.

Plus du tiers (37 %) de ceux qui ont indiqué qu'ils avaient consommé fréquemment du cannabis pour être « high » avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient, se l'étaient procuré auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire. En comparaison, au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, le pourcentage s'établit à 43 %³⁶ pour ceux qui en avaient consommé à l'occasion, à 27 % pour ceux qui en avaient consommé peu fréquemment, et à 16 % pour ceux qui ne l'avaient pas fait.

Graphique 4 : Type de consommateur selon la fréquence de consommation de cannabis avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou au travail, ou pendant qu'on y est



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Conduite avec facultés affaiblies par la drogue

La conduite avec facultés affaiblies, en particulier par le cannabis, est source de graves préoccupations, surtout compte tenu de la légalisation récente. En effet, des statistiques policières diffusées récemment indiquent que le nombre d'incidents de conduite avec facultés affaiblies par la drogue (CFAD) continue de monter. Au total, on a enregistré 3 489 infractions de CFAD en 2017, soit une augmentation de 353 incidents depuis l'année précédente (Allen, 2018). Au Canada, l'affaiblissement des facultés par la drogue fait chaque année plus de victimes d'accidents mortels que l'affaiblissement des facultés par l'alcool. En 2012, on a enregistré 614 décès dans des accidents de la route associés à l'affaiblissement des facultés par la drogue, comparativement à 476 pour l'alcool (Solomon et Clarizio, 2016). Or, s'il est vrai que les cas d'affaiblissement des facultés par la drogue et de mortalité routière ont connu une hausse, les rapports ci-dessus sont incapables d'indiquer combien d'accidents de la route mortels étaient dus à l'affaiblissement des facultés par la drogue.

Il va sans dire que la CFAD est un sujet important et complexe du point de vue de la sécurité publique. Les responsables de l'application de la loi ont d'ailleurs insisté sur le fait que la conduite avec facultés affaiblies est un enjeu sérieux qui est bien réel à l'heure actuelle et qui exige des mesures immédiates à des fins de sécurité publique (McLellan et al., 2016). Les nouvelles mesures législatives concernant la CFAD, adoptées dans le cadre d'une législation nouvelle et améliorée sur la conduite avec facultés affaiblies, répondront en partie à certaines des préoccupations susmentionnées, et ce, en permettant à la police d'utiliser des outils supplémentaires comme les dispositifs de dépistage de drogues au moyen d'un test salivaire. Par ailleurs, le recours à un test normalisé de sobriété administré sur place et aux évaluations d'experts en reconnaissance de drogues resteront des outils importants employés par les agents d'application de la loi pour faire exécuter les lois relatives à la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis et d'autres drogues.

Résultats

Notre analyse démographique commence par un examen des croyances au sujet de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue (CFAD), suivi d'analyses des comportements de CFAD, comme le fait de conduire dans les deux heures suivant la consommation de cannabis, d'une combinaison de cannabis et d'alcool, ainsi que d'une combinaison de cannabis et d'autres drogues. Enfin, nous nous penchons sur les répondants qui ont pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis.

Les tableaux 8 à 12 en annexe renferment l'ensemble des résultats suivants.

Croyances au sujet de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue

Tous les répondants à l'ECC ont été interrogés au sujet de leurs croyances entourant la consommation de cannabis à des fins non médicales et son impact sur les facultés de conduite, et

quant à savoir après combien de temps il est sécuritaire pour une personne de conduire un véhicule après avoir consommé du cannabis à des fins non médicales³⁷.

La majorité des répondants (83 %) étaient d'avis que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la capacité de conduire un véhicule, et 10 % ont indiqué que « cela dépend ». Une petite proportion (8%) estimait que le cannabis ne nuit pas à la capacité de conduire un véhicule.

Lorsqu'on leur a demandé après combien de temps il est sécuritaire pour une personne de conduire un véhicule après avoir consommé du cannabis à des fins non médicales, près de la moitié des répondants (46%) ont indiqué que cela dépend de la personne, de son poids, de la quantité consommée et de la méthode de consommation. Une plus petite proportion de répondants (16%) ont répondu qu'il faut attendre de trois heures à moins de cinq heures, 12 % d'une heure à moins de trois heures, et 11 % plus de huit heures.

Les hommes plus que les femmes croyaient qu'il est sécuritaire de conduire immédiatement après avoir consommé du cannabis (4 % contre 3 %). En effet, les femmes (85 %) croyaient plus souvent que les hommes (80 %) que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la conduite.

Les jeunes répondants ne croient pas que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la conduite

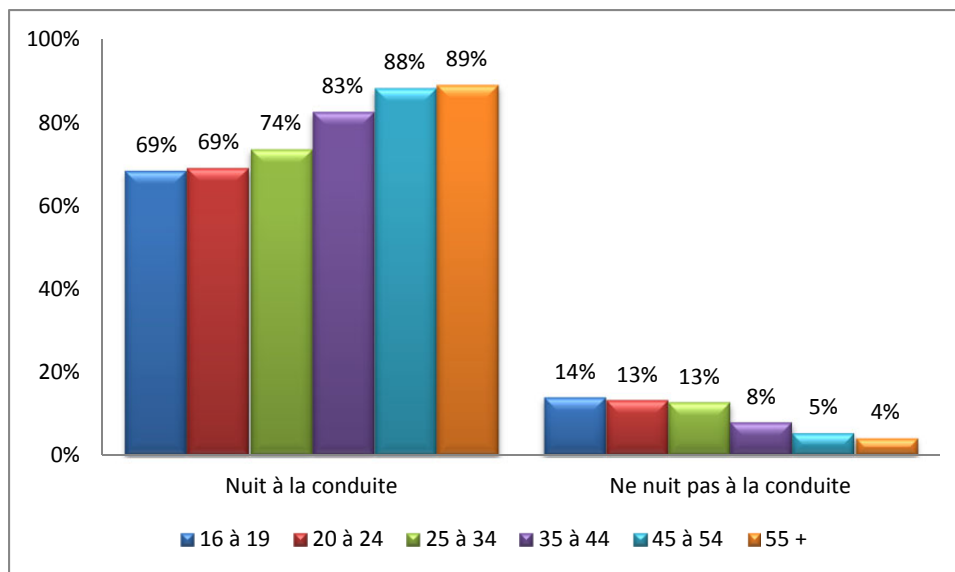
Il y avait une association marquée entre l'âge et les croyances selon lesquelles la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la capacité de conduire un véhicule. Les répondants âgés de 16 à 19 ans et de 20 à 24 ans (69 % pour chaque groupe) représentaient la plus faible proportion de ceux qui estimaient que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la conduite, ce qui donne à penser que les jeunes répondants ne croient pas que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la conduite. Pour leur part, les Canadiens âgés de 55 ans et plus (89 %) sont ceux qui ont le plus souvent déclaré que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la conduite (graphique 5).

Les répondants du Québec estiment dans la plus grande proportion que le cannabis nuit à la conduite

Les résultats laissent entrevoir un lien important entre la région et les croyances au sujet des effets de la consommation de cannabis à des fins non médicales sur la conduite. En particulier, le Québec comptait la proportion la plus élevée de répondants qui estimaient que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la capacité de conduire (87 %), tandis que l'Atlantique comptait la plus faible proportion (79 %).

³⁷ Les questions exactes de l'ECC concernant les croyances relatives à la CFAD étaient les suivantes : *Selon vous, la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit-elle à la capacité de conduire un véhicule? Et Selon vous, après combien de temps est-il sécuritaire pour une personne de conduire un véhicule après avoir consommé du cannabis à des fins non médicales?*

Graphique 5 : Croyances entourant les effets de la consommation de cannabis à des fins non médicales sur la conduite par catégorie d'âge



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Les consommateurs fréquents de cannabis sont moins susceptibles de croire que la consommation de cannabis nuit à la conduite

Il y avait une association marquée entre le type de consommateur et les croyances au sujet de la consommation de cannabis à des fins non médicales et de sa capacité de nuire à la conduite. Les consommateurs peu fréquents sont ceux qui croyaient le plus souvent que la consommation de cannabis nuit à la conduite (75 %), suivis des consommateurs occasionnels et des consommateurs fréquents (50 % et 31 % respectivement).

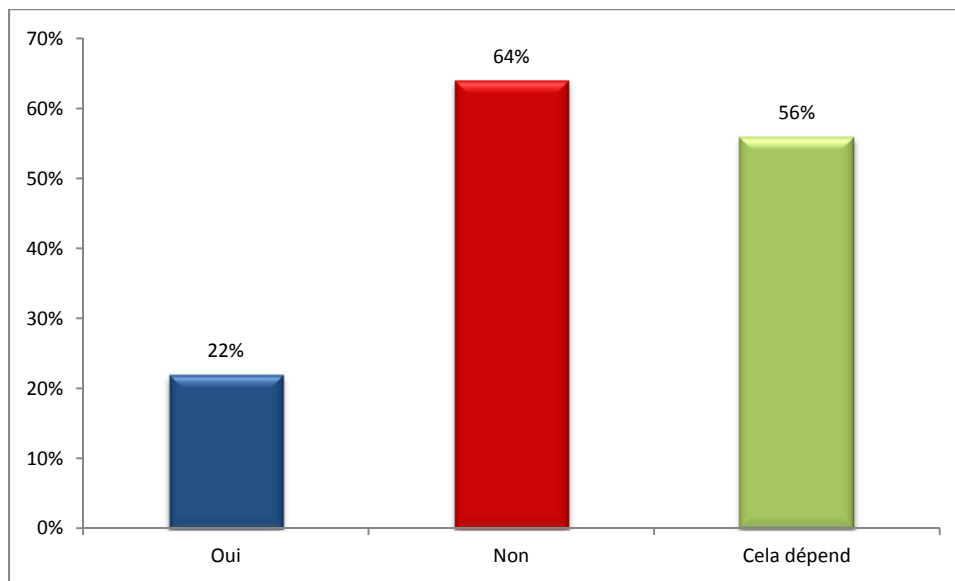
Il y avait également une association importante entre le type de consommateur et les opinions quant à savoir combien de temps après avoir consommé du cannabis à des fins non médicales une personne pourrait conduire un véhicule. Douze pour cent (12 %) des consommateurs fréquents ont indiqué qu'il est sécuritaire de conduire immédiatement après avoir consommé du cannabis à des fins non médicales, comparativement à 4 % et à 2 % respectivement pour les consommateurs occasionnels et peu fréquents. Ces pourcentages cadrent avec les conclusions susmentionnées, selon lesquelles les consommateurs fréquents ne croient pas forcément que le cannabis nuit à la conduite.

Près du quart de ceux qui estiment que le cannabis nuit à la conduite choisissent néanmoins de conduire dans les deux heures après avoir consommé du cannabis³⁸

Ceux qui n'étaient pas d'avis que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la capacité de conduire un véhicule, formaient le groupe qui avait le plus souvent conduit un véhicule à moteur dans les deux heures suivant la consommation de cannabis (64 %), suivis de 56 % de ceux qui ont indiqué que « cela dépend » (graphique 6). Il est intéressant de noter que 22 % des répondants avaient conduit un véhicule dans les deux heures après avoir consommé du cannabis, et ce, même s'ils estimaient que le cannabis nuit à la conduite.

Ceux qui ne croyaient pas que la consommation de cannabis à des fins non médicales nuit à la capacité de conduire un véhicule et ceux qui ont répondu que « cela dépend », formaient les groupes qui ont le plus souvent déclaré avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis à des fins non médicales dans les deux heures précédant la conduite (82 % et 81 % respectivement). Par ailleurs, près du tiers de ceux qui estimaient que le cannabis nuit à la conduite (31 %) avaient pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis.

Graphique 6 : Croyances entourant les effets de la consommation de cannabis à des fins non médicales sur la conduite par les répondants qui ont dit avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

³⁸ Il n'y avait aucune autre différence importante entre les croyances entourant la CFAD et le fait d'avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool, et la consommation de cannabis en combinaison avec une autre drogue.

Comportements liés à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue

Conduire dans les deux heures suivant la consommation de cannabis

On a demandé aux répondants s'ils avaient conduit un véhicule à moteur (p. ex. une auto, une motoneige, un bateau à moteur ou un véhicule tout-terrain) dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales. Les résultats montrent que 39 % des consommateurs de cannabis avaient conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis; de ce groupe, 40 % ont dit l'avoir fait pour la dernière fois au cours des trente jours ayant précédé l'enquête, et 28 %, dans les douze mois ayant précédé l'enquête³⁹.

Les hommes déclarent plus souvent avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis

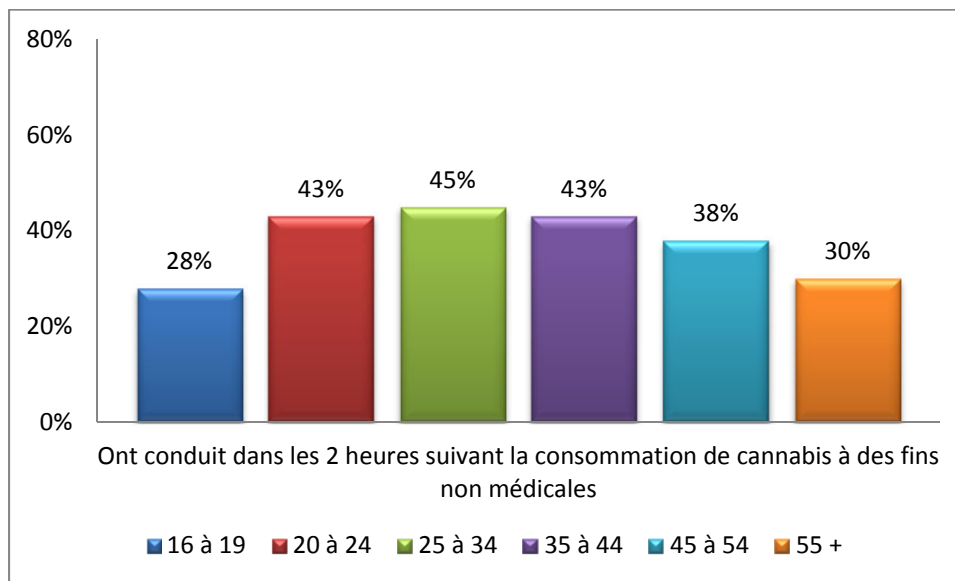
Les résultats montrent des différences significatives entre les sexes. Pour être plus précis, 45 % des hommes et 31 % des femmes ont indiqué avoir conduit un véhicule à moteur dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales.

La conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis varie selon l'âge

Les répondants âgés de 25 à 34 ans (45 %), suivis de ceux âgés de 20 à 24 ans (43 %), de 35 à 44 ans (43 %) et de 45 à 54 ans (38 %), ont le plus souvent déclaré avoir conduit un véhicule à moteur dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales (graphique 7). En revanche, une plus faible proportion de consommateurs de cannabis âgés de 16 à 19 ans (28 %) et de 55 ans et plus (30 %) ont indiqué avoir conduit un véhicule à moteur dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales.

³⁹ Ces résultats sont beaucoup plus élevés que ceux déclarés dans l'Enquête nationale sur le cannabis de 2018 (3^e trimestre), dans laquelle 14 % des consommateurs de cannabis ayant un permis de conduire valide ont dit avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation. Par ailleurs, une étude menée auprès de la population canadienne au sujet de la CFAD (EKOS, 2017) a permis de constater que parmi les répondants qui avaient consommé du cannabis dans les douze mois ayant précédé l'étude, 28 % ont dit avoir conduit un véhicule pendant que leurs facultés étaient affaiblies.

Graphique 7 : Conduite dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales par catégorie d'âge



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

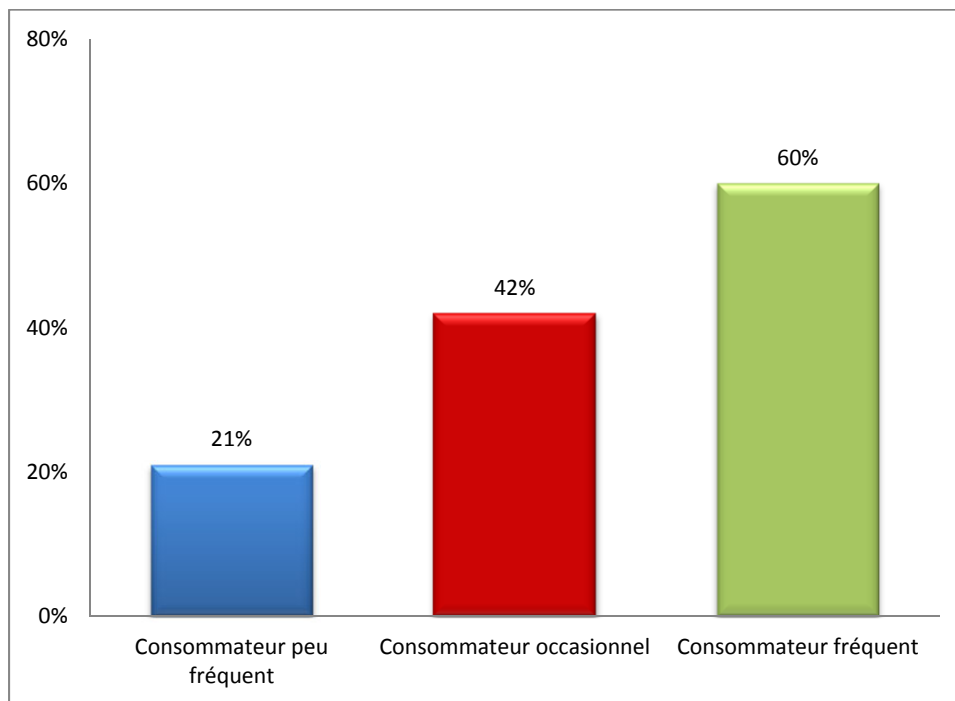
L'Ouest canadien et le Canada atlantique comptent la proportion la plus élevée de répondants qui disent avoir conduit après avoir consommé du cannabis

Les réponses variaient selon la région dans une mesure statistiquement significative. L'Ouest canadien comptait la proportion la plus élevée de répondants qui ont indiqué avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis (46 %), suivi du Canada atlantique (42 %). Pour leur part, l'Ontario et le Québec comptaient la plus faible proportion de répondants qui ont déclaré avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis (34 % et 36 % respectivement).

Les consommateurs fréquents de cannabis sont ceux qui conduisent le plus souvent dans les deux heures suivant la consommation de cannabis

Les résultats laissent également entrevoir une relation marquée entre la fréquence de la consommation et le fait d'avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales. Plus précisément, les consommateurs fréquents (60 %) ont plus souvent dit avoir conduit un véhicule à moteur dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales, que les consommateurs occasionnels et les consommateurs peu fréquents (42 % et 21 % respectivement; graphique 8).

Graphique 8 : Conduite dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales par type de consommateur



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Conduire dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool

On a demandé aux répondants qui ont dit avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis, s'ils avaient conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool. En général, 15 % ont dit avoir conduit après avoir consommé une combinaison de cannabis et d'alcool⁴⁰.

Les consommateurs peu fréquents de cannabis disent avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool

Selon les résultats de l'ECC de 2017, il y avait une association importante entre le type de consommateur et le fait d'avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool. Il est intéressant de noter que les consommateurs peu fréquents de cannabis (30 %) ont dit avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation

⁴⁰ Il y avait des résultats non statistiques pour le sexe, l'âge et la région des consommateurs qui avaient conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales en combinaison avec l'alcool.

de cannabis en combinaison avec l'alcool plus souvent que les consommateurs occasionnels (12 %) ⁴¹ ou fréquents (11 %).

Conduire dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec une autre drogue ⁴²

On a aussi demandé aux répondants qui ont dit avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis, s'ils avaient conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales en combinaison avec une autre drogue ⁴³. Une petite proportion (8 %) a répondu que oui.

Les hommes conduisent plus souvent que les femmes dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec une autre drogue

Les résultats laissent entrevoir une relation significative entre le sexe et le fait d'avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec une autre drogue. Plus précisément, les hommes (9 %) ont indiqué dans une plus grande proportion que les femmes (5 %) ⁴⁴ avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales en combinaison avec une autre drogue.

Prendre place dans une auto conduite par une personne ayant consommé du cannabis à des fins non médicales

D'après les résultats de l'ECC de 2017, 39 % des Canadiens et Canadiennes ont dit avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis à des fins non médicales dans les deux heures précédant la conduite. Ces résultats s'apparentent à ceux de l'étude de 2017 sur la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, dans laquelle 33 % des répondants ont indiqué avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne aux facultés affaiblies par le cannabis (EKOS, 2017) ⁴⁵.

Les hommes déclarent plus souvent avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis

Selon les résultats de l'ECC de 2017, il y avait une association marquée entre le sexe et le fait d'avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis à des fins non médicales dans les deux heures précédant la conduite, les hommes (44 %) ayant déclaré l'avoir fait dans une plus grande proportion que les femmes (34 %).

⁴¹ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

⁴² Il y avait des résultats non statistiques pour l'âge, la région et le type des consommateurs qui avaient conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales en combinaison avec une autre drogue.

⁴³ Aucune définition du terme « autre drogue » n'a été fournie aux répondants.

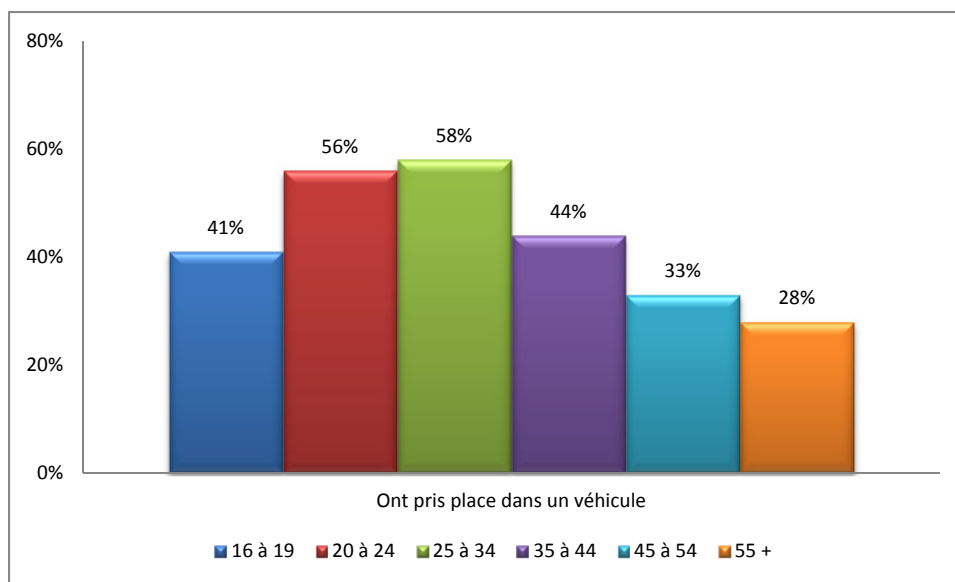
⁴⁴ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

⁴⁵ Ces résultats se fondent sur les données autodéclarées provenant de 2 132 répondants.

Les jeunes répondants sont ceux qui ont le plus souvent pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis

Dans les réponses à la question de savoir si les répondants avaient pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis à des fins non médicales dans les deux heures précédant la conduite, il y avait une différence statistiquement significative entre les catégories d'âge. En particulier, les répondants âgés de 25 à 34 ans (58 %) et de 20 à 24 ans (56 %) ont le plus souvent déclaré l'avoir fait (graphique 9), tandis que les répondants âgés de 55 ans et plus (28 %) étaient les moins susceptibles de l'avoir fait.

Graphique 9 : Prendre place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis à des fins non médicales dans les deux heures précédant la conduite par catégorie d'âge



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Le fait d'avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis varie selon la région

Comme nous l'avons observé pour la consommation de cannabis et la conduite, les résultats de l'ECC de 2017 montrent que le Canada atlantique comptait la proportion la plus élevée de répondants qui ont déclaré avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis à des fins non médicales dans les deux heures précédant la conduite (47 %), suivi de l'Ouest canadien (44 %). Pour sa part, le Québec comptait la plus faible proportion de répondants (34 %) qui ont dit l'avoir fait, suivi de l'Ontario (37 %).

La vaste majorité des consommateurs fréquents de cannabis disent avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédant la conduite

Il y avait une association importante entre le type de consommateur et le fait d'avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis à des fins non

médicales dans les deux heures précédant la conduite. Les consommateurs fréquents (92 %) ont le plus souvent indiqué l'avoir fait, suivis des consommateurs occasionnels (82 %) et des consommateurs peu fréquents (65 %).

Interactions avec les agents d'application de la loi

En 2017, la police avait déclaré quelque 48 000 infractions liées à la drogue, dont la majorité (80 %) était des incidents de possession de cannabis (Allen, 2018). La légalisation du cannabis pourrait ainsi réduire la pression exercée sur la police et le système de justice par les simples infractions de possession de cannabis chez les adultes, alors que la possession de cannabis chez les jeunes demeurera une infraction.

Résultats

D'après les résultats de l'ECC de 2017, seulement 2 % de ceux qui avaient consommé du cannabis dans les douze mois ayant précédé l'enquête, ont déclaré avoir eu des interactions avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales au cours des douze mois ayant précédé l'enquête⁴⁶. Vous trouverez ci-dessous les analyses touchant les consommateurs de cannabis à des fins non médicales qui ont eu des interactions avec la police relativement à leur possession de cannabis à des fins non médicales. Ces analyses tiennent compte uniquement des renseignements démographiques fournis durant l'ECC de 2017⁴⁷.

Le tableau 13 en annexe contient l'ensemble des résultats qui suivent.

Sexe

Parmi les répondants qui ont indiqué avoir eu des interactions avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales, une proportion plus élevée d'hommes ont dit avoir eu ce genre d'interactions au cours des douze mois ayant précédé l'enquête (85 %).

Âge

Les résultats indiquent que les consommateurs de cannabis âgés de 25 à 34 ans (30 %), de 16 à 19 ans (29 %) et de 20 à 24 ans (25 %) sont ceux qui ont le plus souvent déclaré avoir eu des contacts avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales⁴⁸. Aucun répondant de plus de 55 ans n'a déclaré avoir eu des contacts avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales.

⁴⁶ La question exacte dans l'ECC de 2017 était la suivante : *Au cours des douze derniers mois, avez-vous eu personnellement une interaction avec un agent d'application de la loi concernant votre possession personnelle de cannabis à des fins non médicales?*

⁴⁷ Il est à noter que seuls les répondants qui ont dit avoir eu une interaction avec un agent d'application de la loi sont pris en compte dans cette analyse.

⁴⁸ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

Région

Parmi les consommateurs de cannabis qui avaient eu des contacts avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales, plus du tiers vivaient en Ontario (39 %), suivis de 36 % dans l'Ouest canadien⁴⁹, 18 % au Québec et 7 % dans la région de l'Atlantique⁴⁹.

Type de consommateur

Pour ce qui est des caractéristiques des consommateurs (peu fréquents, occasionnels et fréquents), parmi ceux qui ont déclaré avoir eu des interactions avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales, la majorité (71 %) étaient des consommateurs fréquents.

Prix du cannabis et quantité consommée⁵⁰

L'obtention de solides estimations du prix du cannabis et de la quantité de cannabis consommée au Canada avant la légalisation aidera les décideurs d'au moins deux façons. D'une part, l'estimation du prix du cannabis à partir de diverses sources permettra de mieux établir et corriger le prix du cannabis légal. Un prix trop bas pourrait rendre le produit attrayant et accessible pour les jeunes, tandis qu'un prix trop élevé contribuera à l'épanouissement du marché noir et à la participation du crime organisé à l'industrie du cannabis. D'autre part, l'estimation de la quantité de cannabis consommée éclairera la politique relative aux habitudes de consommation auxquelles on peut s'attendre pour le cannabis légal.

Résultats

En moyenne, les répondants qui ont indiqué avoir consommé du cannabis dans les douze mois ayant précédé l'enquête avaient généralement dépensé 75,79 \$ par mois pour du cannabis à des fins non médicales⁵¹. Pour leur part, les répondants qui ont dit avoir consommé du cannabis au cours des trente jours ayant précédé l'enquête avaient dépensé en moyenne 89,88 \$ pour du cannabis à des fins non médicales pendant la même période⁵².

Ceux qui ont indiqué avoir consommé des fleurs/feuilles séchées au cours des trente jours ayant précédé l'enquête⁵³, avaient généralement acheté ou reçu en moyenne 12,57 grammes de fleurs/feuilles séchées de cannabis à des fins non médicales chaque fois qu'ils avaient effectué une transaction⁵⁴. Par ailleurs, les répondants avaient dépensé en moyenne 78,64 \$ par

⁴⁹ Interpréter avec prudence étant donné la petite taille d'échantillon et la variabilité d'échantillonnage modérée associée aux estimations.

⁵⁰ Les résultats présentés dans cette section du document ne sont pas pondérés parce que la pondération visait à représenter les consommateurs de cannabis en fonction de leur âge, de leur région et de leur sexe. Par conséquent, les quantités et les prix moyens donnés représentent les réponses réelles au questionnaire.

⁵¹ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Combien d'argent dépensez-vous généralement pour vous procurer du cannabis à des fins non médicales chaque mois?*

⁵² On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Combien d'argent avez-vous dépensé pour acheter du cannabis à des fins non médicales au cours des trente derniers jours?*

⁵³ La question portant sur le prix du cannabis a été posée uniquement pour les trente jours ayant précédé l'enquête, et non les douze mois comme la majorité des autres questions.

⁵⁴ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Généralement, quelle quantité de cannabis sous la forme suivante : fleurs/feuilles séchées (fumées ou vaporisées) avez-vous achetée ou reçue chaque fois à des fins non médicales? (unités : g)*

transaction⁵⁵, et on estime à 11,40 \$⁵⁶ le prix moyen payé par les consommateurs pour chaque gramme de fleurs/feuilles séchées de cannabis dans le cadre d'une transaction normale⁵⁷. Or, cette estimation de prix est beaucoup plus élevée que les constatations antérieures. En effet, une étude réalisée récemment par le directeur parlementaire du budget (DPB, 2016) estimait le prix du cannabis illicite à entre 8,32 \$ et 9,36 \$ en 2015-2016, le point milieu se situant à 8,84 \$ le gramme. Pour leur part, Boucher, Lawrence et Maslov (2013) ont observé au Canada un prix moyen du cannabis légèrement plus bas, soit de 7,54 \$, en 2011-2012, tandis que Ouellet et al. (2016) ont conclu que le prix s'établissait à 7,69 \$ le gramme pour le cannabis dont la qualité perçue était élevée, à 7,26 \$ le gramme pour le cannabis dont la qualité perçue était faible, et à 7,14 \$ le gramme pour le cannabis dont la qualité perçue était moyenne. Les prix moyens plus bas présentés dans Boucher et al. (2013) et Ouellet et al. (2016) sont basés sur les données autodéclarées téléchargées à partir du site priceofweed.com. Enfin, dans le but de recueillir des informations sur les prix du cannabis au Canada au début 2018, Statistique Canada a lancé sa propre initiative participative et ainsi estimé le prix du cannabis à 6,78 \$ pour le premier trimestre de 2018 (Statistique Canada, 2018).

Un très petit nombre d'études ou d'enquêtes ont recueilli des données sur le volume ou la quantité de cannabis qui est consommée par les consommateurs. Selon l'ECC de 2017, qui représente l'une des rares tentatives de le faire, les répondants avaient généralement consommé en moyenne 0,90 gramme de fleurs/feuilles séchées de cannabis à des fins non médicales par jour⁵⁸.

Les tableaux 14 et 15 en annexe renferment l'ensemble des résultats qui suivent, y compris les résultats des tests de la valeur de F.

Les hommes payent le cannabis à des fins non médicales moins cher le gramme et en consomment une plus grande quantité que les femmes

Parmi toutes les variables démographiques et socioéconomiques mesurées dans l'enquête, seul le sexe du répondant était fortement associé au prix payé pour du cannabis à des fins non médicales et à la quantité quotidienne moyenne de cannabis consommée. Les hommes tendaient à payer le cannabis à des fins non médicales moins cher le gramme (10,01 \$) et à en consommer une plus grande quantité chaque jour (0,98 gramme) que les femmes (14,11 \$ et 0,79 gramme).

Les répondants du Québec et du Canada atlantique payent le cannabis moins cher le gramme

En moyenne, les répondants du Québec (8,11 \$) et du Canada atlantique (9,78 \$) payaient le cannabis considérablement moins cher le gramme que les répondants de l'Ouest canadien (12,08 \$) ou de l'Ontario (12,48 \$).

⁵⁵ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Combien avez-vous payé pour obtenir cette quantité?*

⁵⁶ Nous avons exclus de l'analyse les transactions qui affichaient 0,00 \$ comme prix payé pour des fleurs/feuilles séchées de cannabis, car nous estimons que le prix moyen du cannabis devrait refléter les échanges monétaires et non les cas où le cannabis a été donné.

⁵⁷ Nous avons calculé une nouvelle variable mesurant le prix par gramme de fleurs/feuilles séchées de cannabis, en divisant le prix total que les consommateurs avaient payé au cours de la transaction par la quantité de cannabis qu'ils avaient achetée (en grammes). Le chiffre qui en a résulté correspond donc au prix par gramme de fleurs/feuilles séchées de cannabis et sera utilisé dans le reste du rapport.

⁵⁸ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Durant les jours où vous avez consommé : fleurs/feuilles séchées (fumées ou vaporisées), [q]uelle quantité avez-vous consommée dans une journée? (unités : g)*

Les consommateurs fréquents payent souvent le cannabis moins cher et en consomment plus en moyenne⁵⁹

Les résultats de l'ECC de 2017 montrent une relation importante entre la fréquence de la consommation de cannabis et la quantité consommée chaque jour. En effet, les consommateurs fréquents consommaient 1,55 gramme de fleurs/feuilles séchées de cannabis par jour en moyenne et payaient 8,77 \$ le gramme de cannabis, comparativement à 0,68 gramme et 12,15 \$ pour les consommateurs occasionnels, et à 0,49 gramme et 21,89 \$ pour les consommateurs peu fréquents.

Il y avait généralement une corrélation positive modérée et statistiquement significative entre le nombre de fois par jour où du cannabis était consommé et la quantité de cannabis consommée chaque jour. Ainsi, la quantité de cannabis consommée augmentait avec le nombre de fois où du cannabis était consommé.

L'âge de début de la consommation influe sur la quantité de cannabis consommée

L'un des principaux objectifs de la législation entourant la consommation de cannabis à des fins récréatives consiste à restreindre l'accès des enfants et des jeunes au cannabis. L'analyse des données actuelles laisse entrevoir une corrélation importante entre l'âge où les répondants avaient consommé pour la première fois du cannabis⁶⁰ et la quantité de cannabis qu'ils avaient consommée chaque jour. En effet, les résultats montrent que plus jeune était l'âge où une personne avait consommé pour la première fois du cannabis (c.-à-d. l'âge de début de la consommation), plus élevée était la quantité de cannabis qu'elle était susceptible de dire avoir consommée chaque jour.

La corrélation entre l'âge de début de la consommation de cannabis et le prix du cannabis payé par les consommateurs n'était pas statistiquement significative.

Certains signes d'une consommation problématique de cannabis influent sur la quantité de cannabis consommée

Une multitude de documents se sont penchés sur la question de la consommation problématique de substances telles que le tabac, les drogues et l'alcool. Cependant, très peu d'études ont examiné l'association entre la consommation problématique et la quantité de cannabis qui est consommée, fort probablement à cause de la difficulté à mesurer les volumes de cannabis consommés. Asbridge et al. (2014) ont avancé que l'existence d'un lien du genre est effectivement possible, mais que la détection d'une consommation problématique représente en soi une tâche ardue. Temple et al. (2011) ont d'ailleurs appuyé ce dernier argument, en ce sens qu'étant donné les diverses limites de la documentation – notamment l'absence de mesure de la quantité de cannabis consommée –, il est impossible de comprendre pleinement les expériences problématiques vécues par les consommateurs de cannabis.

⁵⁹ Les consommateurs peu fréquents ont déclaré avoir consommé du cannabis de moins d'une fois par mois à 1 jour par mois; les consommateurs occasionnels, de 2 ou 3 jours par mois à 1 ou 2 jours par semaine; et les consommateurs fréquents, 3 ou 4 jours par semaine, de 5 à 6 jours par semaine ou tous les jours.

⁶⁰ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Quel âge aviez-vous lorsque vous avez consommé pour la première fois du cannabis à des fins non médicales? (unités : ans)*

Une analyse des données de l'ECC de 2017 laisse entrevoir une association linéaire statistiquement significative entre certains signes d'une consommation problématique de cannabis à des fins non médicales, et la quantité de cannabis consommée chaque jour. Par exemple, la quantité moyenne de cannabis consommée chaque jour augmentait avec le nombre de jours où les consommateurs avaient commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée⁶¹. La distribution proportionnelle de la variable donnée a été abordée plus tôt dans le rapport.

Les répondants qui ont déclaré n'avoir commencé aucune de leurs journées en consommant du cannabis en matinée au cours des trente jours ayant précédé l'enquête, avaient consommé en moyenne 0,68 gramme de cannabis par jour, tandis que ceux qui ont déclaré avoir commencé une journée en consommant du cannabis en matinée en avaient consommé 1,11 gramme par jour (graphique 10). La quantité moyenne de cannabis consommée quotidiennement était presque doublée (2,22 grammes par jour) chez ceux qui avaient commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée de 5 à 6 jours par semaine, et plus que doublée (2,65 grammes par jour) chez ceux qui avaient commencé leur journée en consommant du cannabis en matinée tous les jours.

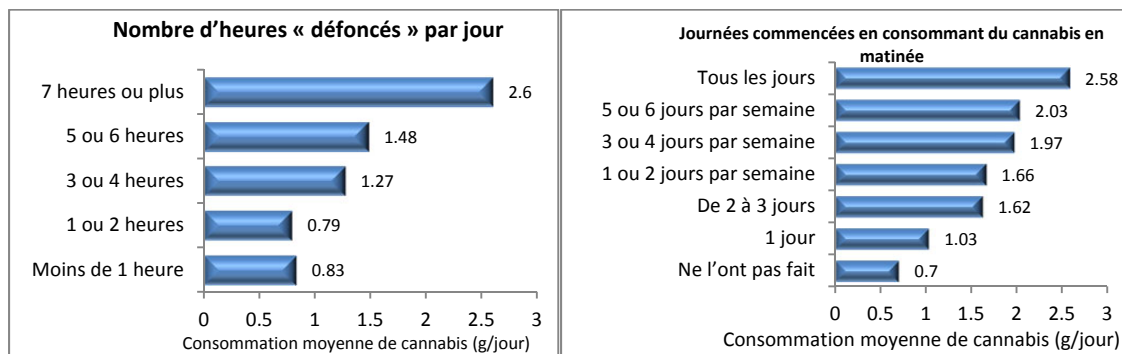
Par ailleurs, le nombre d'heures par jour où les consommateurs de cannabis ont déclaré avoir été « défoncés »⁶² était associé à la consommation quotidienne moyenne de cannabis. En effet, ceux qui ont déclaré avoir été « défoncés » moins de 1 heure par jour avaient consommé en moyenne 0,94 gramme de cannabis à des fins non médicales par jour, comparativement à une consommation quotidienne moyenne beaucoup plus élevée (1,37 gramme par jour) chez ceux qui ont dit avoir été « défoncés » 5 ou 6 heures par jour, et plus que doublée (2,47 grammes par jour) chez ceux qui ont dit avoir été « défoncés » 7 heures ou plus par jour.

Il n'y avait aucune association statistiquement significative entre les signes susmentionnés d'une consommation problématique de cannabis, et le prix moyen que les consommateurs ont déclaré avoir payé pour du cannabis.

⁶¹ On a posé aux consommateurs de cannabis les questions suivantes : 1) *Au cours des trente derniers jours, combien de journées avez-vous commencées en consommant du cannabis à des fins non médicales en matinée?* 2) *Au cours des trente derniers jours, durant combien d'heures avez-vous été « défoncé » ou « high » au cours d'une journée normale où vous avez consommé du cannabis à des fins non médicales?*

⁶² On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Au cours des trente derniers jours, durant combien d'heures avez-vous été « défoncé » ou « high » au cours d'une journée normale où vous avez consommé du cannabis à des fins non médicales?*

Graphique 10 : Signes d'une consommation problématique de cannabis et consommation quotidienne moyenne



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

La source d'approvisionnement en cannabis est liée à la quantité quotidienne de cannabis consommée

Le nombre et le type de sources auprès desquelles les consommateurs avaient obtenu leur cannabis à des fins non médicales⁶³, de même que la question de savoir s'ils l'avaient acheté ou si la substance leur avait été donnée, influent tous sur la consommation quotidienne moyenne. Les répondants qui ont déclaré avoir cultivé leur propre cannabis avaient consommé en moyenne 0,94 gramme de cannabis à des fins non médicales par jour. Quant aux autres sources d'approvisionnement en cannabis, le nombre de sources différentes avait tendance à influencer sur la quantité de cannabis consommée. En effet, les consommateurs de cannabis qui se l'étaient procuré auprès d'une seule source avaient consommé la plus faible quantité quotidienne moyenne de cannabis de tous les répondants (0,74 gramme/jour). Il est intéressant de noter que la consommation quotidienne moyenne avait tendance à augmenter avec le nombre de sources d'approvisionnement en cannabis. Par exemple, les consommateurs de cannabis qui comptaient deux ou trois sources d'approvisionnement en cannabis en avaient consommé presque un gramme (0,99) chaque jour, alors que ceux qui comptaient quatre ou cinq sources et six sources ou plus en avaient consommé beaucoup plus (1,35 et 1,62 gramme par jour respectivement).

La source elle-même d'approvisionnement en cannabis à des fins non médicales influe énormément sur la quantité quotidienne moyenne de cannabis qui est consommée⁶⁴. Les consommateurs de cannabis qui se l'étaient procuré principalement en cultivant leur propre cannabis tendaient à être de loin les plus grands consommateurs de la substance, leur consommation quotidienne s'établissant en moyenne à 2,79 grammes par jour. Le deuxième rang était occupé par ceux qui s'étaient procuré leur cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (1,33 g/jour), suivis de ceux qui l'avaient obtenu auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada par la poste (1,08 g/jour), auprès d'une connaissance (0,91 g/jour) ou pour qui il avait été cultivé (0,89 g/jour). Les deux groupes qui avaient consommé les plus faibles quantités quotidiennes moyennes de cannabis sont ceux qui s'étaient procuré du cannabis auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (0,79 g/jour) et lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis

⁶³ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Au cours des douze derniers mois, auprès de combien de personnes/sources différentes avez-vous obtenu du cannabis à des fins non médicales?*

⁶⁴ On a posé aux consommateurs de cannabis la question suivante : *Au cours des douze derniers mois, auprès de qui vous êtes-vous généralement procuré le cannabis que vous avez consommé à des fins non médicales?*

(0,61 g/jour); cette constatation reflète probablement la culture d'usage occasionnel et de circulation de joints de cannabis dans un groupe d'amis lors d'événements ou de fêtes.

Ceux qui avaient acheté du cannabis à des fins non médicales ou qui avaient fait un échange pour l'avoir tendaient à consommer plus du double de la quantité quotidienne moyenne, par rapport à ceux à qui le cannabis avait été donné (1,16 contre 0,54 g/jour).

Les répondants qui avaient acheté ou reçu du cannabis plus fréquemment, ont aussi fait état de quantités moyennes plus élevées de cannabis consommées chaque jour. Ainsi, les répondants qui avaient acheté ou reçu des fleurs/feuilles séchées de cannabis un jour par mois ont indiqué avoir consommé 0,64 gramme de fleurs/feuilles séchées de cannabis par jour. En comparaison, la quantité moyenne de cannabis consommée chaque jour était plus que doublée (1,99 g/jour) chez les répondants qui avaient acheté ou reçu du cannabis 1 ou 2 jours par semaine; plus que quadruplée (2,52 g/jour) chez ceux qui avaient acheté ou reçu du cannabis de 5 à 6 jours par semaine; et plus que sextuplée (3,93 g/jour) chez ceux qui avaient acheté ou reçu des fleurs/feuilles séchées de cannabis tous les jours.

Il y avait une association statistiquement significative entre le prix payé pour obtenir du cannabis à des fins non médicales et la source d'approvisionnement. Les consommateurs pour qui le cannabis à des fins non médicales avait été cultivé (14,08 \$ le gramme), qui se l'étaient procuré auprès d'une connaissance (13,37 \$ le gramme), qui l'avaient obtenu lorsqu'il était partagé dans un groupe d'amis (13,31 \$ le gramme) et qui avaient cultivé leur propre cannabis (10,75 \$ le gramme), avaient payé le prix moyen le plus élevé pour du cannabis. En comparaison, les répondants qui s'étaient procuré du cannabis auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire (9,69 \$ le gramme), auprès d'un membre de la famille ou d'un ami (9,66 \$ le gramme) et auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada par la poste (8,24 \$), avaient payé leur cannabis moins cher en moyenne.

La fréquence de la consommation de cannabis avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou au travail, ou pendant qu'on y est, influe sur la quantité de cannabis consommée

La consommation quotidienne moyenne de cannabis à des fins non médicales avait tendance à augmenter avec la fréquence à laquelle les répondants consommaient du cannabis pour être « défoncez » avant de se rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou au travail, ou pendant qu'ils y étaient⁶⁵. Ceux qui avaient consommé du cannabis fréquemment (2,08 grammes par jour) ou à l'occasion (1,68 gramme par jour) avant de se rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant qu'ils y étaient, avaient consommé des quantités moyennes beaucoup plus élevées de cannabis par jour que ceux qui ont dit n'avoir jamais consommé de cannabis avant de se rendre dans un

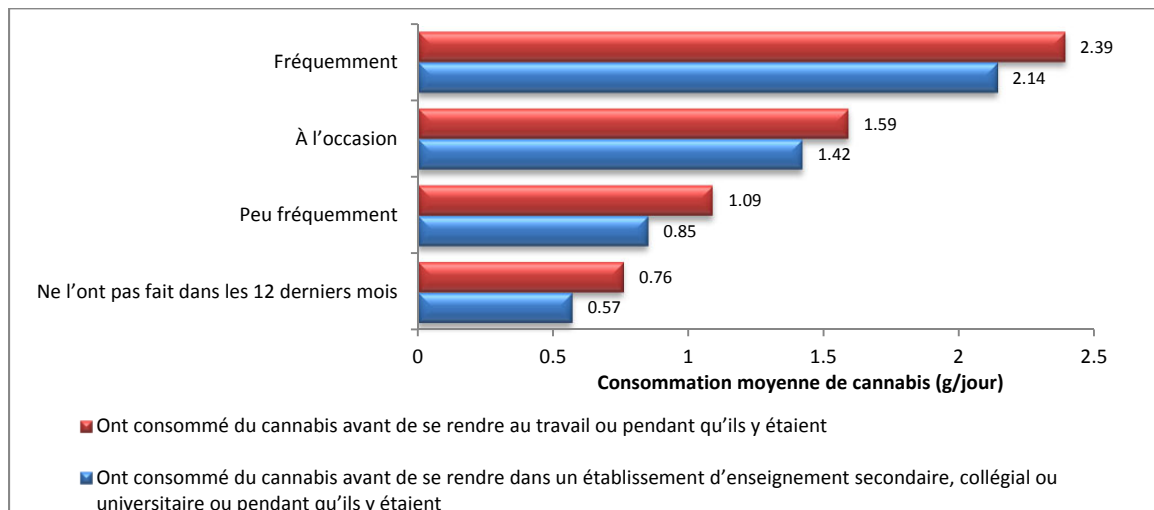
⁶⁵ On a posé aux consommateurs de cannabis les questions suivantes : 1) *Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins non médicales pour être « défoncez » ou « high » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez?* 2) *Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins non médicales pour être « high » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez?* Les répondants qui l'avaient fait peu fréquemment ont déclaré avoir consommé du cannabis de moins d'une fois par mois à 1 jour par mois; ceux qui l'avaient fait à l'occasion, de 2 ou 3 jours par mois à 1 ou 2 jours par semaine; et ceux qui l'avaient fait fréquemment, 3 ou 4 jours par semaine, de 5 à 6 jours par semaine ou tous les jours.

établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant qu'ils y étaient, ou ceux qui ont indiqué l'avoir fait peu fréquemment (0,53 et 0,86 gramme par jour, respectivement; graphique 11).

Le scénario était semblable chez ceux qui avaient consommé du cannabis pour être « défoncés » avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient. Comme dans le cas de ceux qui avaient consommé du cannabis avant de se rendre dans un établissement d'enseignement ou pendant qu'ils y étaient, les répondants qui en avaient consommé fréquemment (2,37 grammes par jour) ou à l'occasion (1,74 gramme par jour) avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient, avaient consommé des quantités moyennes beaucoup plus élevées de cannabis par jour que ceux qui ont dit n'en avoir jamais consommé avant de se rendre au travail ou pendant qu'ils y étaient, ou ceux qui ont dit l'avoir fait peu fréquemment (0,72 et 1,10 gramme par jour, respectivement).

Il n'y avait aucune association statistiquement significative entre le prix payé pour du cannabis à des fins non médicales et la fréquence de la consommation des répondants avant de se rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou au travail, ou pendant qu'ils y étaient.

Graphique 11 : Consommation de cannabis avant de se rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou au travail, ou pendant qu'on y est, et consommation quotidienne moyenne



Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

Conclusion

Nous avons insisté, tout au long de notre rapport, sur l'importance de comprendre les comportements et les croyances des consommateurs de cannabis du point de vue de la sécurité publique. En effet, il est important de comprendre les perceptions et les comportements actuels des consommateurs de cannabis, de même que les changements de comportement et d'opinion qui pourraient survenir après la légalisation, car cela contribuera à l'élaboration de politiques et

de programmes de sécurité publique, et notamment à la réalisation d'activités d'éducation et de prévention du crime. Les initiatives susmentionnées nous permettront de nous assurer de maintenir les principaux objectifs en matière de politique de la légalisation, qu'il s'agisse de réduire la participation du crime organisé à l'industrie du cannabis ou de garder le cannabis hors de la portée des enfants et des jeunes.

Des données et des recherches continues seront nécessaires pour poursuivre le suivi de la consommation de cannabis et des autres mesures de la sécurité publique après la légalisation. Sécurité publique Canada continuera de travailler avec ses partenaires fédéraux afin de soutenir la collecte de données appropriées qui examinent les habitudes de conduite après la consommation de cannabis, l'interaction avec les agents d'application de la loi pour possession de cannabis, les sources d'approvisionnement en cannabis, les méthodes de consommation, le prix du cannabis ainsi que les nouveaux domaines d'intérêt dans la foulée de la légalisation.

Méthodologie et limites

L'ECC a été conçue par des partenaires du gouvernement fédéral et des spécialistes externes dans le but de recueillir des renseignements détaillés que les enquêtes antérieures n'avaient pas collectés au sujet de la consommation de cannabis au Canada. Plusieurs concepts y sont mesurés pour la première fois au Canada, notamment les méthodes de consommation du cannabis, la quantité de cannabis consommée, les contacts avec la police liés au cannabis ou les sources auprès desquelles les consommateurs se sont procuré leur cannabis. L'enquête a recueilli des données durant la période allant du 13 mars 2017 au 24 mai 2017. Au total, 9 215 répondants âgés de 16 ans et plus dans l'ensemble des provinces et territoires ont répondu au questionnaire en ligne. L'échantillon comportait les réponses de 2 650 personnes qui ont dit avoir consommé du cannabis au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, soit à des fins médicales ou non médicales.

L'échantillon de l'ECC a été sélectionné au moyen d'une stratégie d'échantillonnage en deux étapes. À la première étape, les répondants ont été recrutés aléatoirement au téléphone. Si la personne donnait les réponses recherchées à une série de questions de présélection, on lui envoyait le lien vers un questionnaire en ligne. À la deuxième étape, on posait aux répondants des questions plus précises, par exemple s'ils avaient consommé du cannabis à des fins médicales ou non médicales au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Si la réponse était positive, on les encourageait à répondre à une liste distincte de questions visant à recueillir des détails sur leurs habitudes de consommation de cannabis.

Durant la procédure d'échantillonnage, des quotas ont été définis et respectés concernant certaines sous-populations (comme les personnes ayant consommé du cannabis dans les douze mois ayant précédé l'enquête), le but étant de garantir la pertinence statistique des résultats et le caractère représentatif de l'échantillon de population dont ils étaient dérivés. Les conclusions de l'enquête et les résultats communiqués dans le présent rapport ont été ventilés par région, par groupe d'âge et par sexe. Les pourcentages présentés dans le texte sont pondérés, et il est impossible de les reproduire en divisant les chiffres bruts inscrits dans les tableaux en annexe par

le nombre total de répondants. Des chiffres non pondérés (bruts) sont présentés dans les tableaux à la fin de chaque section du document.

Nous avons examiné les coefficients de variation (CV) pour toutes les estimations de paramètres à une variable et à deux variables présentées dans le document. Un CV est une mesure de la variabilité d'échantillonnage ou de la précision d'une estimation dans un échantillon donné; si un certain degré de variabilité est toujours à prévoir, une trop grande variabilité pourrait nuire à la fiabilité des estimations (p. ex., des moyennes, des proportions et des coefficients de régression). Le tableau ci-dessous résume les règles qui ont été appliquées aux CV calculés pour les estimations obtenues à partir de l'échantillon actuel, à savoir les seuils à partir desquels les données étaient considérées comme assez fiables ou trop peu fiables pour être incluses dans le rapport :

Étendue du CV	Stabilité de l'estimation
0 – 16,5	Acceptable; l'estimation est stable.
16,6 – 33,3	Marginale; l'estimation a une certaine variabilité d'échantillonnage et devrait être interprétée avec prudence.
>33,3	Inacceptable; l'estimation est instable et devrait être supprimée.

*CV = (erreur-type / coefficient) * 100, où le coefficient est soit le coefficient de régression, soit l'estimation de la proportion.

Il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats, car la pondération appliquée aux conclusions ne vient pas corriger tout biais de participation qui pourrait avoir été introduit dans l'échantillon en conséquence du fait que les répondants potentiels connaissaient le sujet de l'enquête (à savoir le cannabis). Autrement dit, un biais de participation pourrait être présent puisque les répondants potentiels étaient mis au courant du sujet de l'enquête avant d'accepter d'y participer. Il se pourrait donc que les personnes qui consommaient du cannabis aient été plus susceptibles de remplir un questionnaire sur le cannabis que celles qui n'en consommaient pas. Ce biais ainsi que d'autres différences méthodologiques aident à expliquer les différences dans les estimations de la prévalence de la consommation de cannabis, entre cette enquête et d'autres enquêtes auprès de la population générale telles que l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues. Les conclusions présentées ici peuvent s'appliquer à la population canadienne générale si l'on se base sur le sexe, la région et le groupe d'âge, à l'exception des conclusions qui reposent sur des données non pondérées.

Références

Allen, M. (2018). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017*. Statistique Canada, n° 85-002-X au catalogue. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54974-fra.htm> le 4 octobre 2018.

Asbridge, M., Duff, C., Marsh, D. C. et Erickson, P. G. (2014). Problems with the Identification of 'Problematic' Cannabis Use: Examining the Issues of Frequency, Quantity, and Drug Use Environment. *European Addiction Research*, 20, 254-267.

Boucher, A., Lawrence, A. et Maslov, A. (2013). *The price of marijuana in Canada: Preliminary discussion of using price data for operational and policy purposes*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. (2018). *Sommaire des réglementations provinciales et territoriales sur le cannabis (au 6 septembre 2018)*. Repéré à <http://www.ccsa.ca/Resource%20Library/CCSA-Canadian-Provincial-Territorial-Cannabis-Regulations-Summary-2018-en.pdf> le 18 septembre 2018.

Directeur parlementaire du budget. (1^{er} novembre 2016). *Légalisation du cannabis : considérations financières*. Repéré à https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Legalized_Cannabis

EKOS Research Associates Inc. (2017). *Recherche sur l'opinion publique au sujet de la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue*. Repéré à http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/public_safety_canada/2018/019-17-f/index.html le 18 septembre 2018.

Maslov, A., Lawrence, A. et Ferguson, F. (2016). *Paramètres de rendement pour le cannabis aux fins d'élaboration de politiques : Que devons-nous mesurer?* Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.

McLellan, A. A., Ware, M. A., Boyd, S., Chow, G., Jesso, M., Kendall, P., Souccar, R., von Tigerstrom, B. et Zahn, C. (2016). *Un cadre pour la légalisation et la réglementation du cannabis au Canada : le rapport final du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis*. Ottawa, Ontario : Santé Canada.

Ouellet, M., Macdonald, M., Bouchard, M., Morselli, C. et Frank, R. (2017). *Le prix du cannabis au Canada*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.

Perreault, S. (2016). *La conduite avec facultés affaiblies au Canada, 2015*. Rapport Juristat 85-002-X. Ottawa, Ontario : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2018). *Disponibilité des données de StatsCannabis : prix du cannabis déclarés par les répondants, mars 2018*. N° 11-001-X au catalogue. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/180413/dq180413c-fra.htm> le 25 juillet 2018.

Temple, E. C., Brown, R. F. et Hine, D. W. (2011). The 'grass ceiling': limitations in the literature hinder our understanding of cannabis use and its consequences. *Addiction*, *106*, 238-244.

Annexe A

Tableau 1 : Les méthodes de consommation du cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres

Caractéristiques démographiques et autres	Méthode de consommation – fumé n =2 257*		χ^2	P
	n*	%		
Sexe				
Homme	1 360	95,7	7,003	0,000
Femme	886	91,4		
Âge				
16 à 19 ans	239	97,3	30,476	0,000
20 à 24 ans	477	97,9		
25 à 34 ans	737	93,4		
35 à 44 ans	380	93,6		
45 à 54 ans	238	96,5		
55 ans et plus	186	87,9		
Région				
Ouest	587	91,6	16,158	0,001
Ontario	556	93,9		
Québec	589	97,9		
Atlantique	525	94,4		
Type de consommateur				
Peu fréquent	885	90,1	44,706	0,000
Occasionnel	551	94,0		
Fréquent	821	98,7		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	138	94,1	5,433	0,143
À l'occasion	59	100		
Fréquemment	54	100		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	253	93,8	7,080	0,069
À l'occasion	113	99,8		
Fréquemment	136	96,7		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 2 : Les méthodes de consommation du cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres

Caractéristiques démographiques et autres	Méthode de consommation - mangé dans un produit alimentaire n = 789*		χ^2	P
	n*	%		
Sexe				
Homme	474	33,3	0,095	0,757
Femme	311	34,3		
Âge				
16 à 19 ans	93	39,1	36,526	0,000
20 à 24 ans	206	44,9		
25 à 34 ans	256	35,6		
35 à 44 ans	119	31,8		
45 à 54 ans	62	25,9		
55 ans et plus	53	25,6		
Région				
Ouest	256	38,3	70,789	0,000
Ontario	229	37,7		
Québec	121	17,8		
Atlantique	183	33,0		
Type de consommateur				
Peu fréquent	230	25,7	75,508	0,000
Occasionnel	200	35,9		
Fréquent	359	42,6		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	61	44,5	15,323	0,002
À l'occasion	34	56,5		
Fréquemment	22	39,5		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	96	32,1	19,156	0,000
À l'occasion	47	43,4		
Fréquemment	66	45,4		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 3 : Les méthodes de consommation du cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres

Caractéristiques démographiques et autres	Méthode de consommation - bu n =102*		χ^2	P
	n*	%		
Sexe				
Homme	69	4,5	2,636	0,104
Femme	33	4,1		
Âge				
16 à 19 ans	--	--	--	--
20 à 24 ans	--	--		
25 à 34 ans	--	--		
35 à 44 ans	--	--		
45 à 54 ans	--	--		
55 ans et plus	--	--		
Région				
Ouest	35	5,2	8,294	0,040
Ontario	31	4,8		
Québec	16	2,0		
Atlantique	20	3,7		
Type de consommateur				
Peu fréquent	--	--	--	--
Occasionnel	--	--		
Fréquent	--	--		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	9	6,7	21,079	0,000
À l'occasion	7	12,7		
Fréquemment	6	12,9		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	15	4,7	41,900	0,000
À l'occasion	10	9,4		
Fréquemment	19	12,9		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

-- signifie que nous avons supprimé les données compte tenu de la petite taille d'échantillon et de la variabilité d'échantillonnage élevée associée aux estimations.

Tableau 4 : Les méthodes de consommation du cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres

Caractéristiques démographiques et autres	Méthode de consommation - vaporisateur n =338*		χ^2	P
	n*	%		
Sexe				
Homme	237	17,0	17,013	0,000
Femme	101	11,0		
Âge				
16 à 19 ans	25	10,1	17,484	0,004
20 à 24 ans	87	17,8		
25 à 34 ans	128	18,0		
35 à 44 ans	43	11,2		
45 à 54 ans	31	13,4		
55 ans et plus	24	12,3		
Région				
Ouest	111	17,0	50,999	0,000
Ontario	102	16,6		
Québec	33	4,5		
Atlantique	92	15,8		
Type de consommateur				
Peu fréquent	56	5,9	118,441	0,000
Occasionnel	84	14,3		
Fréquent	198	25,3		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	19	13,4	12,939	0,005
À l'occasion	14	22,2		
Fréquemment	10	19,3		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	44	14,4	53,514	0,000
À l'occasion	27	21,3		
Fréquemment	45	34,1		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 5 : Les méthodes de consommation du cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres

Caractéristiques démographiques et autres	Méthode de consommation - vaporisateur stylo ou cigarette électronique n =477*		χ^2	P
	n*	%		
Sexe				
Homme	314	22,5	9,012	0,003
Femme	162	17,4		
Âge				
16 à 19 ans	63	26,5	31,474	0,000
20 à 24 ans	129	28,0		
25 à 34 ans	153	21,5		
35 à 44 ans	70	17,2		
45 à 54 ans	35	16,4		
55 ans et plus	27	13,6		
Région				
Ouest	161	24,3	47,862	0,000
Ontario	140	22,3		
Québec	66	9,2		
Atlantique	110	19,3		
Type de consommateur				
Peu fréquent	103	10,9	116,326	0,000
Occasionnel	115	21,0		
Fréquent	259	31,8		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	40	28,6	27,835	0,000
À l'occasion	25	42,5		
Fréquemment	16	32,8		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	54	17,0	18,970	0,000
À l'occasion	33	28,4		
Fréquemment	44	32,9		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 6 : Les méthodes de consommation du cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres

Caractéristiques démographiques et autres	Méthode de consommation - inhalé n = 300*		χ^2	P
	n*	%		
Sexe				
Homme	210	12,9	15,743	0,000
Femme	88	8,1		
Âge				
16 à 19 ans	--	--	--	--
20 à 24 ans	--	--		
25 à 34 ans	--	--		
35 à 44 ans	--	--		
45 à 54 ans	--	--		
55 ans et plus	--	--		
Région				
Ouest	109	15,3	39,906	0,000
Ontario	59	8,9		
Québec	42	6,2		
Atlantique	90	14,8		
Type de consommateur				
Peu fréquent	26	2,4	235,736	0,000
Occasionnel	54	8,2		
Fréquent	220	23,8		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	27	18,2	42,723	0,000
À l'occasion	20	34,4		
Fréquemment	19	35,0		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	45	14,5	138,370	0,000
À l'occasion	28	22,1		
Fréquemment	57	37,5		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

-- signifie que nous avons supprimé les données compte tenu de la petite taille d'échantillon et de la variabilité d'échantillonnage élevée associée aux estimations.

Tableau 7 : Les sources d'approvisionnement en cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres

Caractéristiques démographiques et autres	Source d'approvisionnement en cannabis															χ^2	P
	Je cultive mon propre cannabis n = 21*		Cultivé pour moi n = 35*		Partagé dans un groupe d'amis n = 586*		Membre de ma famille ou ami n = 568*		Connaissance n = 514*		Revendeur ou dispensaire n = 425*		Producteur autorisé de Santé Canada par la poste n = 45*				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
Sexe																	
Homme	15	0,9	22	1,6	350	25,6	287	22,3	321	24,6	283	22,8	26	1,9	29,914	0,000	
Femme	6	0,9	13	1,9	236	24,2	275	33,0	191	21,1	140	15,2	18	2,8			
Âge																	
16 à 19 ans	2	0,5	4	2,1	85	35,9	42	20,9	29	11,5	64	26,9	3	1,4	132,491	0,000	
20 à 24 ans	5	1,4	5	0,9	147	31,1	97	22,3	82	15,6	118	26,6	6	1,6			
25 à 34 ans	7	1,1	12	1,6	184	25,1	200	27,0	168	21,6	132	21,3	13	1,6			
35 à 44 ans	2	0,4	5	1,1	94	25,0	96	24,9	102	26,5	63	18,6	11	3,6			
45 à 54 ans	4	1,1	1	0,5	40	17,5	72	30,5	78	31,9	31	13,4	8	4,2			
55 ans et plus	1	0,7	8	3,8	36	17,3	61	33,4	55	30,2	17	11,6	4	1,9			
Région																	
Atlantique	5	1,1	9	2,1	126	24,8	152	30,9	118	23,6	82	15,1	10	2,1	74,116	0,000	
Québec	6	1,0	11	3,0	177	29,5	105	17,7	173	34,5	82	13,3	4	0,6			
Ontario	5	0,9	9	1,7	135	24,1	143	28,1	100	19,7	128	22,0	13	2,5			
Ouest	5	0,8	6	1,0	148	23,5	168	29,5	123	20,9	133	21,2	18	3,0			
Type de consommateur																	
Peu fréquent	5	0,5	7	0,9	396	40,3	259	30,2	147	16,9	72	9,0	12	1,6	409,603	0,000	
Occasionnel	5	0,5	10	1,7	121	20,1	148	29,8	152	28,8	88	16,5	11	2,2			

Fréquent	11	1,8	18	2,8	69	8,6	161	20,2	215	27,1	265	35,7	22	3,3		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	χ^2	P
Journées commencées en consommant du cannabis à des fins non médicales en matinée (30 jours)																
Aucune	5	0,3	21	2,4	217	20,5	254	28,0	230	24,7	18	20,7	3	2,5	107,617	0,000
1 jour	3	3,0	2	1,6	14	13,7	25	20,0	28	26,6	2	32,7	0	2,5		
De 2 à 3 jours	3	2,5	2	1,3	17	10,9	34	24,6	42	28,9	3	29,2	1	2,3		
1 ou 2 jours par semaine	2	2,8	1	0,2	11	11,9	19	19,3	41	22,8	4	38,6	1	4,2		
3 ou 4 jours par semaine	2	2,4	1	1,4	5	7,4	7	12,4	27	25,7	3	44,6	0	6,0		
De 5 à 6 jours par semaine	1	1,2	0	0,3	2	5,8	4	24,2	11	20,3	1	47,6	0	0,9		
Tous les jours	2	2,1	3	3,5	13	8,5	20	15,1	44	29,5	5	37,8	0	3,4		
Heures « défoncé » ou « high » au cours d'une journée normale de consommation de cannabis à des fins non médicales (30 jours)																
Moins de 1 heure	4	2,2	9	3,0	65	21,1	67	24,1	79	28,0	45	17,4	7	4,2	78,931	0,000
1 ou 2 heures	5	0,5	12	2,3	121	17,3	153	26,6	165	27,0	129	23,2	10	1,9		
3 ou 4 heures	3	0,8	7	1,9	67	15,9	95	24,8	98	23,8	113	30,1	9	2,5		
5 ou 6 heures	1	1,1	2	0,9	16	11,1	35	26,5	23	16,3	46	39,3	6	4,7		
7 heures ou plus	5	3,7	0	0,0	--	--	13	10,6	26	28,0	42	45,2	4	2,8		
L'avez-vous acheté [le cannabis] ou vous a-t-il été donné?																
Je l'ai acheté/j'ai fait un échange pour l'avoir	--	--	21	1,8	--	--	300	26,8	394	35,3	390	36,1	--	--	212,322	0,000
On me l'a donné	--	--	14	4,0	--	--	266	63,4	119	26,1	24	6,5	--	--		
Au cours des douze derniers mois, avez-vous vendu/revendu ou échangé avec d'autres personnes le cannabis que vous avez obtenu?																
Oui	9	3,0	6	1,8	35	12,9	56	23,2	65	24,4	86	33,0	3	0,3	72,129	0,000
Non	12	0,7	29	1,7	551	26,4	512	27,2	449	23,0	339	18,0	42	0,6		
Au cours des douze derniers mois, avez-vous partagé ou donné le cannabis que vous avez obtenu à des fins non médicales en faisant circuler un joint/une pipe à eau/une pipe dans un groupe?																
Oui	17	1,3	24	1,6	324	22,4	365	26,2	329	22,4	324	23,8	27	2,0	53,890	0,000
Non	4	0,3	11	1,9	262	28,7	203	27,7	185	24,2	101	13,4	18	2,7		

	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	χ^2	P
Au cours des douze derniers mois, avez-vous partagé ou donné le cannabis que vous avez obtenu à des fins non médicales, en excluant le partage pendant la consommation (c.-à-d. en faisant circuler un joint/une pipe à eau/une pipe dans un groupe)?																
Oui	12	1,6	17	2,4	118	16,3	180	23,5	192	26,0	202	27,7	17	2,1	98,023	0,000
Non	9	0,6	18	1,4	468	29,1	388	28,4	322	21,7	223	15,7	28	2,4		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)																
Peu fréquemment	1	0,3	0	0	58	42,8	22	18,0	20	12,6	35	26,3	0	0	75,669	0,000
À l'occasion	0	0	0	0	8	16,3	12	23,0	12	17,2	22	38,5	2	3,9		
Fréquemment	0	0	0	0	7	11,7	12	27,4	5	8,6	39	52,3	0	0		
Ne l'ai pas fait dans les douze derniers mois	1	0,5	3	1,1	114	37,2	83	30,0	41	13,3	47	16,3	1	0,1		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)																
Peu fréquemment	4	1,1	5	1,9	66	19,7	53	22,0	65	24,5	66	27,0	8	3,3	105,161	0,000
À l'occasion	1	1,2	0	0	16	14,4	18	15,8	31	23,0	40	42,6	3	3,0		
Fréquemment	4	3,2	2	0,6	12	8,1	25	17,8	39	30,7	45	36,9	2	2,2		
Ne l'ai pas fait dans les douze derniers mois	12	0,7	28	1,9	503	27,6	472	28,8	379	22,4	274	15,9	32	2,1		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

-- signifie que nous avons supprimé les données compte tenu de la petite taille d'échantillon et de la variabilité d'échantillonnage élevée associée aux estimations.

Tableau 8 : Les opinions sur la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis, selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	La consommation de cannabis à des fins non médicales nuit-elle à la capacité de conduire un véhicule? (oui) n = 6 753*			
	n*	%	χ^2	P
Sexe				
Homme	3 340	80,4	46,092	0,000
Femme	3 395	85,0		
Âge				
16 à 19 ans	378	68,5	329,371	0,000
20 à 24 ans	675	69,2		
25 à 34 ans	1 506	73,7		
35 à 44 ans	1 376	82,7		
45 à 54 ans	1 273	88,4		
55 ans et plus	1 545	89,1		
Région				
Ouest	1 708	80,4	35,814	0,000
Ontario	1 565	82,6		
Québec	1 942	87,0		
Atlantique	1 538	79,4		
Type de consommateur				
Peu fréquent	663	74,8	383,740	0,000
Occasionnel	269	49,6		
Fréquent	221	30,9		
Conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis				
Oui	269	22,0	349,703	0,000
Non	325	64,4		
Cela dépend	342	56,0		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 9 : Le fait d'avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	Avez-vous conduit un véhicule motorisé dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales? (oui) n = 979*			
	n*	%	χ^2	P
Sexe				
Homme	665	44,6	47,652	0,000
Femme	309	31,1		
Âge				
16 à 19 ans	71	27,8	31,581	0,000
20 à 24 ans	215	43,1		
25 à 34 ans	351	45,2		
35 à 44 ans	174	42,7		
45 à 54 ans	104	37,5		
55 ans et plus	64	30,4		
Région				
Ouest	300	45,8	23,211	0,000
Ontario	212	34,1		
Québec	222	36,0		
Atlantique	245	41,9		
Type de consommateur				
Peu fréquent	206	20,7	322,937	0,000
Occasionnel	247	41,9		
Fréquent	526	60,0		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 10 : Le fait d'avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec l'alcool, selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	Avez-vous conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales en combinaison avec l'alcool? (oui) n = 150*			
	n*	%	χ^2	P
Sexe				
Homme	110	16,2	2,948	0,086
Femme	38	12,9		
Âge				
16 à 19 ans	9	11,4	5,817	0,324
20 à 24 ans	34	14,6		
25 à 34 ans	53	15,0		
35 à 44 ans	25	14,5		
45 à 54 ans	13	11,5		
55 ans et plus	16	22,5		
Région				
Ouest	42	13,8	4,671	0,198
Ontario	28	14,3		
Québec	44	20,0		
Atlantique	36	16,3		
Type de consommateur				
Peu fréquent	59	29,6	35,871	0,000
Occasionnel	27	11,5		
Fréquent	64	10,8		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 11 : Le fait d'avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation de cannabis en combinaison avec une autre drogue, selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	Avez-vous conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis à des fins non médicales en combinaison avec une autre drogue? (oui) n =71 *			
	n*	%	χ^2	P
Sexe				
Homme	56	9,2	3,971	0,044
Femme	15	5,3		
Âge				
16 à 19 ans	6	5,7	3,842	0,572
20 à 24 ans	15	7,6		
25 à 34 ans	21	6,4		
35 à 44 ans	14	8,4		
45 à 54 ans	7	6,8		
55 ans et plus	8	13,0		
Région				
Ouest	21	7,4	5,245	1,55
Ontario	15	7,5		
Québec	23	10,8		
Atlantique	12	5,3		
Type de consommateur				
Peu fréquent	20	10,1	2,348	0,309
Occasionnel	16	8,2		
Fréquent	35	6,8		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 12 : Le fait d'avoir pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédant la conduite, selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	Avez-vous pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis à des fins non médicales dans les deux heures précédant la conduite? (oui) n = 3 739*			
	n*	%	χ^2	P
Sexe				
Homme	2 125	44,4	91,526	0,000
Femme	1 593	33,6		
Âge				
16 à 19 ans	227	40,9	449,252	0,000
20 à 24 ans	567	55,6		
25 à 34 ans	1 191	57,6		
35 à 44 ans	738	44,0		
45 à 54 ans	501	33,2		
55 ans et plus	515	27,7		
Région				
Ouest	1 008	44,1	64,555	0,000
Ontario	792	36,8		
Québec	940	33,7		
Atlantique	999	46,7		
Type de consommateur				
Peu fréquent	600	65,4	194,503	0,000
Occasionnel	467	81,8		
Fréquent	767	91,7		

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

Tableau 13 : Les contacts avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales, selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	Contacts avec la police pour possession de cannabis à des fins non médicales (oui) n = 55*	
	n*	%
Sexe		
Homme	44	84,7
Femme	--	--
Âge		
16 à 19 ans	16	28,8
20 à 24 ans	17	24,8
25 à 34 ans	15	30,4
35 à 44 ans	--	--
45 à 54 ans	--	--
55 ans et plus	--	--
Région		
Ouest	16	36,0
Ontario	14	39,1
Québec	14	18,0
Atlantique	11	6,9
Type de consommateur		
Peu fréquent	--	--
Occasionnel	--	--
Fréquent	40	71,2

Source : Enquête canadienne sur le cannabis de 2017

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les pourcentages représentent des données pondérées.

-- signifie que nous avons supprimé les données compte tenu de la petite taille d'échantillon et de la variabilité d'échantillonnage élevée associée aux estimations.

Tableau 14 : Le prix par gramme de cannabis à des fins non médicales, selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	n*	Prix moyen/g (pondéré)	Variable à tester (F) (non pondérée)	Signification (non pondérée)
Sexe				
Homme	797	10,01	8,796	0,003
Femme	421	14,11		
Âge				
16 à 19 ans	128	9,20	0,268	0,931
20 à 24 ans	278	9,98		
25 à 34 ans	405	12,68		
35 à 44 ans	215	10,33		
45 à 54 ans	117	12,00		
55 ans et plus	82	13,20		
Région				
Ouest	319	12,08	2,657	0,047
Ontario	313	12,48		
Québec	287	8,11		
Atlantique	306	9,78		
Fréquence de la consommation (12 mois)				
Peu fréquemment	141	21,89	14,807	0,000
À l'occasion	385	12,15		
Fréquemment	699	8,77		
Journées commencées en consommant du cannabis à des fins non médicales en matinée (30 jours)				
Aucune	691	13,09	0,921	0,479
1 jour	95	9,08		
De 2 à 3 jours	135	10,80		
1 ou 2 jours par semaine	103	9,64		
3 ou 4 jours par semaine	56	8,25		
De 5 à 6 jours par semaine	23	7,77		
Tous les jours	122	7,92		
Heures « défoncé » ou « high » au cours d'une journée normale de consommation de cannabis à des fins non médicales (30 jours)				
Moins de 1 heure	191	12,55	1,411	0,228
1 ou 2 heures	477	13,33		
3 ou 4 heures	343	9,42		
5 ou 6 heures	115	9,20		
7 heures ou plus	99	8,16		
Nombre de personnes/sources différentes auprès desquelles vous avez obtenu du cannabis à des fins non médicales (12 mois)				
J'ai cultivé tout le cannabis que j'ai consommé	16	7,61	1,014	0,399
1 source/personne	483	12,71		
2 ou 3 sources/personnes	558	11,04		

4 ou 5 sources/personnes	81	8,74		
6 sources/personnes ou plus	87	8,43		
Source d'approvisionnement en cannabis à des fins non médicales				
Je cultive mon propre cannabis	14	10,75	2,706	0,009
Il a été cultivé pour moi	19	14,08		
Il a été partagé dans un groupe d'amis	180	13,31		
Auprès d'un membre de ma famille ou d'un ami	247	9,66		
Auprès d'une connaissance	321	13,37		
Auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire	340	9,69		
Auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada par la poste	31	8,24		
Autre	4	63,82		
L'avez-vous acheté [le cannabis à des fins non médicales] ou vous a-t-il été donné?				
Je l'ai acheté/j'ai fait un échange pour l'avoir	836	9,30	26,737	0,000
On me l'a donné	83	27,83		
Fréquence de l'achat/réception de fleurs/feuilles séchées de cannabis à des fins non médicales (30 jours)				
1 jour par mois	601	12,82	0,918	0,468
2 à 3 jours par mois	375	10,30		
1 ou 2 jours par semaine	155	8,99		
3 ou 4 jours par semaine	25	9,02		
5 à 6 jours par semaine	24	6,78		
Tous les jours	45	9,94		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	84	9,62	2,290	0,079
À l'occasion	48	8,36		
Fréquemment	49	7,80		
Ne l'ai pas fait dans les douze derniers mois	108	11,12		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	162	11,03	1,828	0,140
À l'occasion	99	7,63		
Fréquemment	116	14,56		
Ne l'ai pas fait dans les douze derniers mois	848	11,45		

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les moyennes représentent des données pondérées.

Tableau 15 : La quantité de cannabis à des fins non médicales consommée (en grammes), selon certaines caractéristiques démographiques et autres variables

Caractéristiques démographiques et autres variables	n*	Quantité consommée (g) (pondérée)	Variable à tester (F) (non pondérée)	Signification (non pondérée)
Sexe				
Homme	1 256	0,98	8,918	0,003
Femme	816	0,79		
Âge				
16 à 19 ans	226	1,04	1,626	0,150
20 à 24 ans	432	1,07		
25 à 34 ans	677	0,87		
35 à 44 ans	349	0,91		
45 à 54 ans	212	0,79		
55 ans et plus	186	0,78		
Région				
Ouest	559	0,92	1,726	0,160
Ontario	520	0,93		
Québec	521	0,73		
Atlantique	482	1,07		
Fréquence de la consommation (12 mois)				
Peu fréquemment	825	0,49	74,201	0,000
À l'occasion	524	0,68		
Fréquemment	733	1,55		
Combien de journées avez-vous commencées en consommant du cannabis à des fins non médicales en matinée? (30 jours)				
Aucune	885	0,68	29,745	0,000
1 jour	103	1,11		
De 2 à 3 jours	135	1,50		
1 ou 2 jours par semaine	100	1,55		
3 ou 4 jours par semaine	58	2,03		
De 5 à 6 jours par semaine	23	2,22		
Tous les jours	119	2,65		
Heures « défoncé » ou « high » au cours d'une journée normale de consommation de cannabis à des fins non médicales (30 jours)				
Moins de 1 heure	257	0,94	26,013	0,000
1 ou 2 heures	574	0,80		
3 ou 4 heures	372	1,30		
5 ou 6 heures	120	1,37		
7 heures ou plus	100	2,47		
Nombre de personnes/sources différentes auprès desquelles vous avez obtenu du cannabis à des fins non médicales (12 mois)				
J'ai cultivé tout le cannabis que j'ai consommé	50	0,94	10,110	0,000
1 source/personne	1 017	0,74		

2 ou 3 sources/personnes	827	0,99		
4 ou 5 sources/personnes	91	1,35		
6 sources/personnes ou plus	97	1,62		
Source d'approvisionnement en cannabis à des fins non médicales				
Je cultive mon propre cannabis	20	2,79	6,775	0,000
Il a été cultivé pour moi	29	0,89		
Il a été partagé dans un groupe d'amis	529	0,61		
Auprès d'un membre de ma famille ou d'un ami	491	0,79		
Auprès d'une connaissance	435	0,91		
Auprès d'un revendeur ou d'un dispensaire	380	1,33		
Auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada par la poste	40	1,08		
Autre	8	0,62		
L'avez-vous acheté [le cannabis à des fins non médicales] ou vous a-t-il été donné?				
Je l'ai acheté/j'ai fait un échange pour l'avoir	975	1,16	37,138	0,000
On me l'a donné	348	0,54		
Fréquence de l'achat/réception de fleurs/feuilles séchées de cannabis à des fins non médicales (30 jours)				
1 jour par mois	747	0,64	42,002	0,000
2 à 3 jours par mois	379	1,42		
1 ou 2 jours par semaine	148	1,99		
3 ou 4 jours par semaine	24	2,33		
5 à 6 jours par semaine	20	2,52		
Tous les jours	46	3,93		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	127	0,86	25,197	0,000
À l'occasion	53	1,68		
Fréquemment	47	2,08		
Ne l'ai pas fait dans les douze derniers mois	288	0,53		
Fréquence de la consommation pour être « défoncé » avant de vous rendre au travail ou pendant que vous y étiez (12 mois)				
Peu fréquemment	226	1,10	38,376	0,000
À l'occasion	96	1,74		
Fréquemment	122	2,37		
Ne l'ai pas fait dans les douze derniers mois	1 638	0,72		

*Les tailles d'échantillon renvoient à des données non pondérées, tandis que les moyennes représentent des données pondérées.